

# Fiche DOCOMOMO

Fichier international de DoCoMoMo

Résidences d'Armenonville et de Marly



Fig. 1 Babayan (Alex), Photographie de la résidence d'Armenonville depuis la résidence de Marly, 22 avril 2022, Roubaix

## 1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

**Nom usuel du bâtiment :** Résidences d'Armenonville et de Marly

**Nom actuel :** Résidences d'Armenonville et de Marly

**Numéro et nom de la rue :**

Résidence d'Armenonville : 115 bd du Général de Gaulle

Résidence de Marly : 127/129 bd du Général de Gaulle

**Ville :** ROUBAIX

**Pays :** FRANCE

### PROPRIÉTAIRE ACTUEL

**Nom :** Copropriétés de Marly et d'Armenonville

**Adresse :** Adresse des résidences

### ETAT DE LA PROTECTION

Située dans le site patrimonial remarquable de Roubaix depuis 2001

## **ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION**

**Nom :** La parcelle est concernée par le périmètre de protection des abords de monuments historiques. Les bâtiments se trouvent dans le site patrimonial remarquable de Roubaix (SPR). Le site est concerné par le périmètre de 500 mètres de 6 monuments majeurs de la ville de Roubaix et se trouve à proximité d'un périmètre délimité autour d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE du Parc Barbieux)

**Adresse :** -

**Téléphone :** -

**Fax :** -

.....

## **2. HISTOIRE DU BÂTIMENT**

**Commande :** C.I.L (Comité Interprofessionnel du Logement) et SCI (Société Immobilière) du Boulevard de Paris

**Architectes :**

Guillaume Gillet, Guy Lapchin et Pierre Ros

**Autres intervenants :**

Jacques Gréber, Théodore Leveau, Victor Provo, Albert Prouvost, Janusz Deryng

**Ingénieurs :**

Bruno de Maigret

**Contractants :**

SCHWARTZ-HAUTMONT - menuiseries, huisseries et portes

SOCOTEC - sondages et fondations (Résidence Marly)

Entreprises générales DEGALLAIX - gros-œuvre, fondations (Résidence d'Armenonville) et l'aménagement des jardins (murs de soutènement, pavages en ciment, murs en briques)

SHUNT - conduits de ventilation

JACQUES FERREZ & Cie - Canalisations

STYX - Chauffage

THEVENSON SCHINDLER - Ascenseurs

SAINT-GOBAIN (ISOVER) - Isolation

ALUFRAN - Étanchéité, couverture

**Biographie des principaux acteurs de la conception et de la réalisation :**

**Jacques Gréber (1882 - 1962)** - architecte, spécialisé dans l'architecture du paysage et dans le design urbain. Ses études et concours durent 8 ans, il obtient le prix Rougevin en 1906 et son diplôme d'architecte en 1909. Pour compléter ses études, au lieu d'aller à Rome pour faire des relevés de monuments en question, comme les grands prix de Rome, il s'embarque pour les États-Unis. Il dessine d'abord beaucoup de jardins privés aux États-Unis. Après 10 années de travail et d'observation, il revient en France et publie en 1920 *L'Architecture aux États-Unis*. Cette même année 1920, il est appelé à enseigner à l'École des hautes études urbaines, qui deviendra en 1924 l'Institut d'urbanisme de Paris. Il enseignera jusqu'à sa mort à 80 ans. Toujours en 1920, il gagne le concours d'embellissement et d'extension de Paris pour

l'aménagement des terrains de la ceinture fortifiée, et avec son confrère Cordonnier, il gagne le concours pour le plan d'aménagement et d'extension de la ville de Lille.<sup>1</sup>

**Bruno de Maigret (1888-1966)** - architecte et ingénieur d'opération au sein du C.I.L et puis l'agence Lapchin à partir de 1958. Le fils de Joseph Octave Gaston, comte de Maigret. Sa fille Anne de Maigret était l'épouse d' Albert Prouvost, grand patron de textile à Roubaix.<sup>2</sup>

**Théodore Leveau (1896-1971)** - architecte et urbaniste français. Élève de Jean Claude Nicolas Fores en urbanisme technique des jardins à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Théodore Leveau devient architecte diplômé par le gouvernement en 1927. Collaborateur de Fores sur le plan d'urbanisme de la Havane de 1925 à 1930. Son œuvre associe des bâtiments, des jardins et des plans d'urbanisme ; en Turquie en 1935 à 1942 puis en France à partir de 1943, notamment comme urbaniste-chef de la reconstruction et de l'urbanisme (Dunkerque, Lille...). Il a également enseigné à l'École spéciale d'architecture et à la section paysage à l'ENH.<sup>3</sup>

**Guy Lapchin (1903-1991)** - ancien camarade de Guillaume Gillet. Ils se sont rencontrés pendant les études à l'École des Beaux-Arts de Paris. Architecte parisien jusqu'à ce qu'il déménage avec femme et enfants pour s'installer à Croix, et ensuite à Roubaix. Un peu plus tard, il devient architecte en chef du Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) de Roubaix-Tourcoing ; il construira à ce titre plus de 10 000 logements jusqu'en 1957, année de création de sa propre agence installée à Roubaix. En 1951, Gillet est appelé par Guy Lapchin, directeur du bureau d'étude du CIL de Roubaix et Tourcoing présidé par Albert Prouvost.<sup>4</sup>

**Guillaume Gillet (1912-1987)** - est un architecte français, né le 20 novembre 1912 à Fontaine Chaalis et mort le 23 septembre 1987 à Paris. Il entre à l'École nationale supérieure des beaux-arts au sein de l'atelier d'Emmanuel Pontremoli puis d'Auguste Perret et est diplômé architecte en 1937. Architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux en 1952, il monte un cabinet en partenariat avec plusieurs ingénieurs, dont Bernard Laffaille et René Sarger. Il acquiert sa renommée dans la réalisation de bâtiments religieux et d'ouvrages d'art. Il collabore particulièrement avec le ministère de Justice et l'administration pénitentiaire pour laquelle il réalise une dizaine de prisons en France au cours des années 1960.<sup>5</sup>

**Janusz Deryng (1921-1974)** - urbaniste français d'origine polonaise. Il conçoit le premier projet de ville nouvelle entre Lille, Roubaix et Tourcoing, appelé « Lille des Champs ». Travaille étroitement avec Théodore Leveau dans le dessin du plan d'urbanisme de la ville de Roubaix en 1957, mais également collabore avec Jacques Gréber sur l'aménagement du Boulevard de Paris et notamment l'emplacement de la résidence d'Armenonville. Pierre Ros – gendre de Guy Lapchin, mais également l'associé dans son agence qui a travaillé sur de nombreuses interventions de logements comme la résidence d'Armenonville à Roubaix et le domaine des Cascades à Croix. Il a notamment collaboré avec le fils de Guy Lapchin, Jacques qui a continué le travail de son père. Architecte autodidacte au sein de l'agence, a obtenu son diplôme à l'école

---

<sup>1</sup> Lortie (André), *Jacques Gréber Urbaniste*, dans *Les Gréber, une dynastie des artistes*, Catalogue de l'exposition, Musée départemental de l'Oise, Beauvais, 1993, p. 6.

<sup>2</sup> Mémoires d'Albert A. Prouvost (1909-1991), *Toujours plus loin*, Mémoires, Préface de Maurice Schumann de l'Académie Française, *La Voix du Nord*, 1992, p. 10.

<sup>3</sup> La bibliographie de l'architecte Théodore Leveau, consultable sur le site : [https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/archive/fonds/FRAPN02\\_LEVTH](https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/archive/fonds/FRAPN02_LEVTH), consulté le 25 mai 2025

<sup>4</sup> Mémoires d'Albert A. Prouvost (1909-1991), *Toujours plus loin*, Mémoires, Préface de Maurice Schumann de l'Académie Française, *La Voix du Nord*, 1992, p. 57.

<sup>5</sup> Delorme (Franck), *Guillaume Gillet*, Collection Carnets d'architectes, Éditions du Patrimoine, Paris, 2013, p. 6.

d'architecture de Strasbourg après quelques années de travail chez Lapchin architectes. Il devient l'associé de l'agence en 1981 avec Jacques Lapchin.<sup>6</sup>

### Contexte urbain

Marquées par le contexte industriel, les résidences d'Armenonville et de Marly s'inscrivent dans le contexte d'aménagement du Grand Boulevard. Le Grand Boulevard se présente comme un tracé urbain en Y reliant Lille, Roubaix et Tourcoing. Un endroit prisé par la construction des maisons de la classe aisée. Construit en 1896, cet axe avait pour but de faciliter les déplacements entre les communes. L'urbanisation progressive des trois villes a provoqué la densification autour de cet axe. Le début du XXe siècle marqué par l'industrialisation et la mécanisation des transports se ressent également dans la conception du boulevard. Plusieurs larges promenades ont été créées avec plusieurs moyens de locomotion.<sup>7</sup>

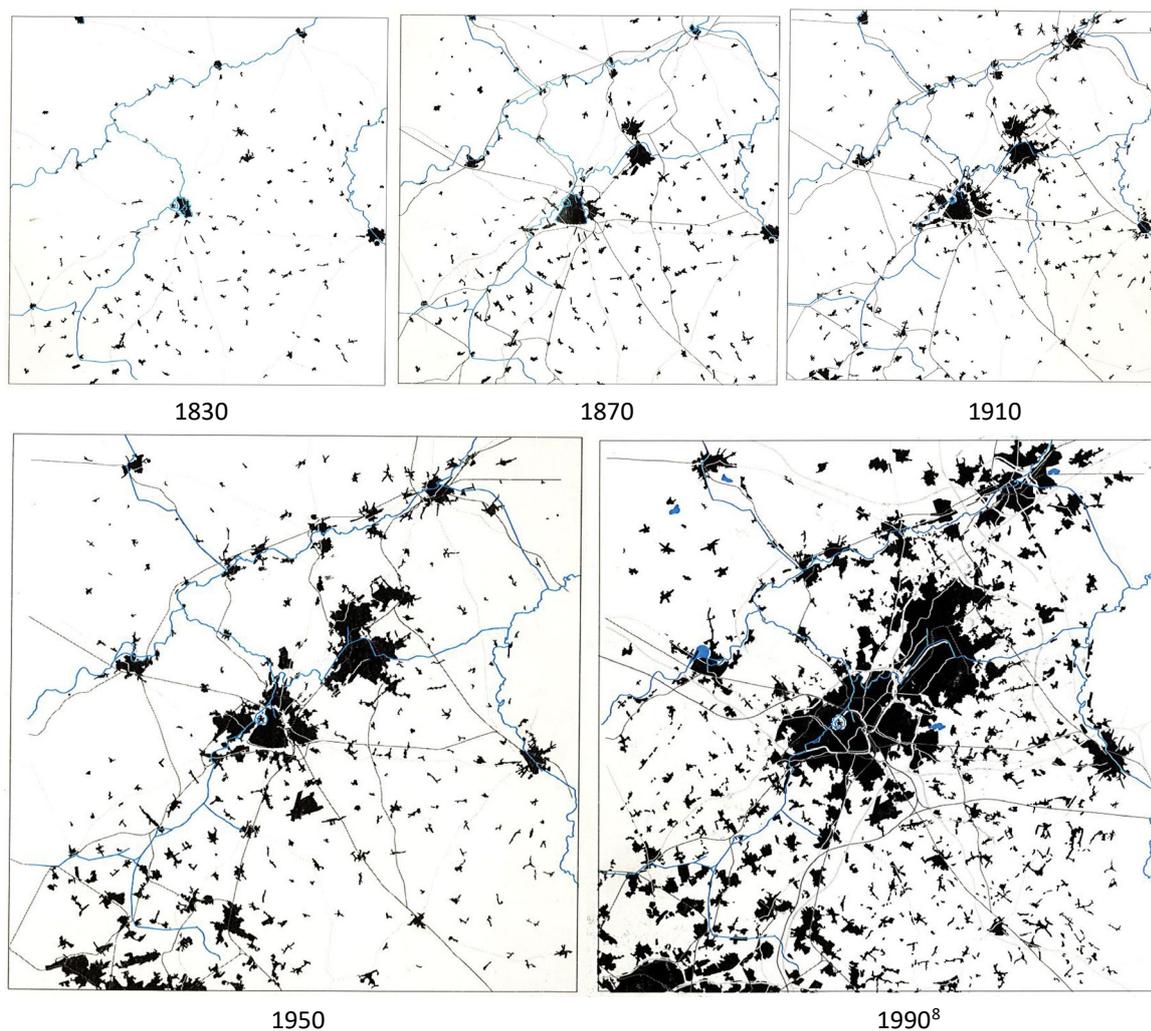


Fig. 2 Demengeon (Alan) et Werquin (Ann-Caroll), *Le grand boulevard de Lille, Roubaix, Tourcoing [Texte imprimé] : 1896-1992*, Atelier Thalès, Plan urbain, Paris, 1986-1987, p. 12.

<sup>6</sup> Babayan (Alex), *L'entretien avec Michel Bello*, associé à l'agence Lapchin Architectes de 1959-1989, réalisé le 25 février 2022, Lille.

<sup>7</sup> Hénard (Dominique), *Lille, Roubaix, Tourcoing : La métropole du Nord*, Éditions La Renaissance du Livre, Paris, 2002, p. 86.

<sup>8</sup> Demengeon (Alan) et Werquin (Ann-Caroll), *Le grand boulevard de Lille, Roubaix, Tourcoing [Texte imprimé] : 1896-1992*, Atelier Thalès, Plan urbain, Paris, 1986-1987.

La nécessité de liaison des communes était également dans le rapprochement des villes industrielles comme Roubaix et Tourcoing du centre-ville de Lille. Le cœur de l'industrie textile, la ville de Roubaix était l'une des principales préoccupations pour les autorités de la métropole. La densité des industries était impressionnante ce qui a donné le nom de la « ville aux mille cheminées » ou encore le « Manchester français ». Les industries étaient présentes partout dans le territoire de la ville de Roubaix au Nord, Est et Ouest, mais un peu moins au Sud vers le Parc Barbieux.

La ville de Roubaix due à son important nombre d'usines constitue également l'une des villes avec la plus grande densité de la population ouvrière en France. Plus de 150 000 personnes habitaient au début du XXe siècle. Les habitats ouvriers faisaient partie de ce paysage urbain marqué par les grandes usines de textile. La partie Nord concentrait plus de 80 % des usines alors que la partie Sud était réservée aux quartiers résidentiels.



Fig. 3 Bonte (Jacques), *Nouveau plan de Roubaix monumental industriel et commercial*, dans *Patrons Textiles, Un siècle de conduite des entreprises textiles à Roubaix-Tourcoing, 1900-2000*, La Voix du Nord, Lille, 2002, p. 21.

Tout d'abord, la crise du logement de l'après-guerre a provoqué la création du C.I.L (Comité Interprofessionnel du Logement)<sup>9</sup> qui a marqué le début d'une coopération entre les syndicats ouvriers et les grands patrons de textile avec la cotisation de 1 % pour la construction des logements ouvriers.

La première étape de l'édification de ce comité était la mise en place d'une allocation logement en 1948, versant aux ouvriers jusqu'à 15 à 20 % de salaire afin que chacun puisse accéder à l'accession à la propriété. Albert Prouvost<sup>10</sup> va plus loin en demandant aux industriels de la région de verser 1 % de cotisation patronale à l'organisme « Comité Interprofessionnel du Logement » (C.I.L.)<sup>11</sup>. Selon l'explication d'Albert Prouvost, le C.I.L représente un « Organisme sans but lucratif qui complète le financement des différentes sociétés d'Habitations à Bon Marché (HBM) et permet d'acheter des terrains sur lesquels seront érigées

<sup>9</sup> Effosse (Sabine), *L'invention du logement aidé en France*, Éditions de l'Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Vincennes, 2013, chapitre II, p. 119.

<sup>10</sup> Albert Auguste Prouvost, ancien patron de la Lainière de Roubaix. Il a mené une politique sociale en avance sur son temps. A l'origine des CIL (le 1% logement), il en a assuré le développement avec le maire socialiste de Roubaix, Victor Provo. Ami de Chagall, Dufy, Bonnard, il a créé avec son épouse Anne la fondation Septentrion. Source : FR3 - JT FR3 Nord Pas de Calais - Journal télévisé, consulté le 21 novembre 2022.

<sup>11</sup> Mémoires d'Albert A. Prouvost (1909-1991), *Toujours plus loin, Mémoires*, Préface de Maurice Schumann de l'Académie Française, La Voix du Nord, 1992.

des constructions neuves pour remplacer les courées »<sup>12</sup>. Albert Prouvost commence par racheter différents terrains à bas prix avec l'argent versé par les entreprises afin de constituer une réserve de terrains à bâtir. Le comité utilisait tous les moyens afin d'obtenir les parcelles vacantes avec les dons ou de rachats à bas prix des parcelles des grands patrons de textile ou d'autres entreprises à Roubaix. Victor Provo, ancien maire de Roubaix, proche d'Albert Prouvost était fier de participer à ce projet innovant et n'hésitait pas à offrir des friches industrielles ou les terres agricoles libres au C.I.L.

« [...] de 1943 à 1947, 34 sur 102 millions collectés par le C.I.L ont été consacrés à l'achat des terrains d'une réserve foncière de 60 hectares pour les programmes de 1950 »<sup>13</sup> Pendant cette période l'organisation dépendait financièrement pour la construction des logements de la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations). Comme les 1 % de la cotisation patronale ne suffisaient pas à financer une grande opération, ils passent à 2 % à la fin des années 1940. Malgré cet effort, 70% de l'investissement de la construction du C.I.L repose sur la SCIC ou les prêts de l'État à taux réduit. L'argent récolté par le C.I.L servait principalement à faire des réserves de terrain ou avoir quelques réalisations pavillonnaires des maisons ouvrières sous la direction de Guy Lapchin. La majeure partie des logements construits étaient réservés aux employés des entreprises cotisantes. L'année 1953 marque la période charnière et le changement de dimension du C.I.L avec la reconnaissance officielle de cet organisme au sein de l'État. Plusieurs personnalités publiques rendent visite à Albert Prouvost et saluent l'effort du système paritaire. Pierre Mendès-France, ancien premier ministre s'exprimait à l'occasion de sa visite à Roubaix en 1954 : « Vous avez montré la voie à prendre sur ce problème fondamental et vous avez rendu de grands services au pays »<sup>14</sup>. Les nouveaux rapports sociaux entre patrons et ouvriers marquent les esprits. Les investissements deviennent plus importants. Albert Prouvost veut changer de marque en privilégiant l'architecture et le goût qu'il avait pour l'urbanisme. Le comité voulait mettre en place un projet innovant qui montrerait toute la doctrine et les fondements du C.I.L marqués par le strict paritarisme.<sup>14</sup> Une cité qui permettrait de regrouper à la fois les logements de cadres et d'ouvriers sans le lien direct au travail.

Parmi les figures majeures du patronat textile nordiste, Bernard d'Halluin, président-fondateur du Syndicat Patronal Textile et acteur engagé dans les politiques de logement social, exprimait une vision profondément humaniste de la reconstruction urbaine d'après-guerre. À l'occasion de la réunion des quinze ans du Comité Interprofessionnel du Logement de Roubaix-Tourcoing, il déclarait : « Nous avons rêvé d'une Cité fraternelle d'où seraient bannis, autant qu'il est possible, le malheur et la misère... »<sup>15</sup>.

Par cette déclaration, d'Halluin exprime une utopie patronale qui dépasse la seule fonction de logement pour envisager la cité comme un cadre de vie émancipateur et apaisé, où le social et l'urbain se rencontrent autrement.

---

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>14</sup> Mémoires d'Albert A. Prouvost (1909-1991), *Toujours plus loin, Mémoires*, Préface de Maurice Schumann de l'Académie Française, La Voix du Nord, 1992, p. 57.

<sup>15</sup> Bernard d'Halluin, Président-fondateur du Syndicat Patronal Textile, s'exprime à l'occasion de la réunion, dans *C.I.L. 15 ans d'efforts au service de la construction à Roubaix-Tourcoing 1942-1957*, février 1958.



Fig. 4 Le Comité interprofessionnel du logement de Roubaix-Tourcoing : 2000 logements habités à la fin de 1951, Brochure du compte rendu de la réunion du C.I.L, extrait du n°29, janvier 1951, Roubaix, Médiathèque de Roubaix, Les archives municipales de Roubaix

## CHRONOLOGIE

**Date du concours :** Pas de concours

**Date de la commande :** commande directe auprès de l'agence Lapchin Architectes ; permis de construire accordé le 14 septembre 1956

**Période de conception :** Mai 1954 - août 1957

**Durée du chantier :** 30 septembre 1959 (achèvement du chantier)

**Inauguration :** 22 mars 1960 (délivrance du certificat de conformité pour la résidence d'Armenonville) et 8 septembre 1961 (délivrance du certificat de conformité pour la résidence Marly)

## ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

**Usage :** Résidences de standing (Logements)

**État du bâtiment :** Bon état général

**Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :**

Pour la résidence Marly, un ravalement complet des façades a été réalisé en novembre 2009 : toitures restaurées, conduits eau chaude, froide et usées changés.

Concernant la résidence d'Armenonville, un ravalement complet des façades a été réalisé en octobre 2009, un flocage apparent a été projeté en sous-face de la coursive en 2022, flocage qui se désagrège désormais.

---

### 3. DOCUMENTATION / ARCHIVES (Alex)

#### Archives écrites, correspondance, etc. :

- Les fonds conservés aux Archives municipales de Roubaix, 14/09/1956, permis de construire n° 9767 (30/52/33) La documentation comprend les coupes, les élévations des façades, les plans masse de l'ensemble, les plans du rez-de-chaussée, étages courants, documents relatifs aux honoraires, lettres entre la maîtrise d'œuvre et maître d'ouvrage et procès auprès du tribunal de Lille

- Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 lfa 2462/5, 152 lfa 2463/1, 152 lfa 2463/2, 152 lfa 2464/1, 152 lfa 18/16, 152 lfa 673/9, 152 lfa 673/10, 152 lfa 673/11, 152 lfa 673/12, 152 lfa 673/13 La documentation comprend les coupes, les élévations des façades, les plans masse de l'ensemble, les plans du rez-de-chaussée, étages courants, documents relatifs aux honoraires, lettres entre la maîtrise d'œuvre et maître d'ouvrage et procès auprès du tribunal de Lille, dessins sur calque des façades, croquis au crayon et les dessins de l'intérieur de l'avant-projet

- Archives nationales du monde du travail, Roubaix, Fonds de l'agence d'architecture de Guy Lapchin, Dossier 1995 50 3, 15, 16, 19, 22 à 24, 39, 50, 51, 174 à 179, 202, 274 à 277 La documentation comprend les coupes, les élévations des façades, les plans masse de l'ensemble, les plans du rez-de-chaussée, étages courants, documents relatifs aux honoraires, lettres entre la maîtrise d'œuvre et maître d'ouvrage et procès auprès du tribunal de Lille, dessins sur calque de l'implantation de la résidence, plans, coupes, élévations de la résidence Marly et Giverny et documents relatifs au projet de l'extension des appartements de type hôtel particulier de la résidence d'Armenonville

#### Articles de journaux :

- *Connaissance des Arts*, *Un entretien avec Guillaume Gillet*, janvier 1958, n°71, Paris

- *L'Architecture d'Aujourd'hui*, *Concours organisé par la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 1600 logements à Bagneux, France*, juillet 1956, n°66

- *Nord Éclair*, *Le Boulevard de Paris vu du haut du ciel*, 17 mars 1960, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, FRANMT\_1995\_50\_277 83- *L'architecture française, 1952*, n° 125-126 - *L'architecture d'aujourd'hui*, 1955, n°59

#### Brochures et rapport des municipalités :

- Rapport sommaire présenté au jury par M. Doumerc, *Concours du plan d'extension de Paris et de l'agglomération parisienne*, rapporteur au nom de la Commission d'examen, Paris, Archives de Paris, Tri Briand, dépôt XIII

- *Bulletin municipal officiel*, séance du Conseil municipal du 3 mai 1920, Archives municipales de Lille - Brochure pour le 15<sup>e</sup> anniversaire du C.I.L et le départ d'Albert Prouvost, *C.I.L. 15 ans d'efforts au service de la construction à Roubaix-Tourcoing 1942-1957*, Roubaix, février 1958, Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris

- Brochure du compte rendu de la réunion du C.I.L, *Le Comité interprofessionnel du logement de Roubaix-Tourcoing : 2000 logements habités à la fin 1951*, extrait du n°29, janvier 1951, Roubaix, Médiathèque de Roubaix, Les archives municipales de Roubaix - Gréber (Jacques), *La notice sur l'aménagement du Boulevard de Paris*, Ville de Roubaix, 29 juin 1954, Roubaix, Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris

- Deryng (Janucz), *Rapport de l'enquête documentaire pour le projet d'aménagement de la ville de Roubaix / J. Deryng.- Service départemental de l'urbanisme du Nord, 1955-1956*, disponible sur le site <https://www.bn-r.fr/>, consulté le 26/03/2022, CP\_A10\_L1, Roubaix, 1956

- Fontaine (Paul), *Résolu(on de la SCIC et du président du conseil de la société immobilière de construction*, Roubaix, le 2 janvier 1958, archives personnelles de Bernard Leman, habitant de la résidence d'Armenonville
- SCIC (Société Civile Immobilière de Construction), *Brochure de publicité*, 1957, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

#### Dessins, photographies, etc. :

- Photos aériennes de Roubaix, consultables le site de <https://www.geoportail.gouv.fr/> dans la rubrique « Remonter le temps », consulté le 13/10/2021
- Association « La mémoire de Roubaix », cartes postales du Boulevard de Paris entre 1930 et 1970, formats inconnus, Roubaix
- Extrait des archives nationales du monde du travail, fonds Lapchin, *Le boulevard de Paris , vue du ciel*, photographie argentique, format inconnu, dans: *La Voix du Nord*, 17 mars 1960

#### Autres sources, films, vidéos, etc. :

- Discussion autour du livre « Guillaume Gillet » de Franck Delorme aux Éditions du Patrimoine, vidéoconférence consultable sur le site web de la Cité de l'architecture et du patrimoine, <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/les-trente-glorieuses-et-leurs-architectes>, consulté le 15 octobre 2021, Paris, 2014
- Les archives de la RTS (Radio Télévision Suisse), *La cité-satellite du Lignon, mixité réussie ?*, réalisé par le journaliste Guy Ackermann, consultable sur le site <https://www.youtube.com/watch?v=pAoTel16ZnQ>, consulté le 13 novembre 2021
- GrosPierre (Louis), *Du mou dans la gâchette*, Paris, 1967, Hlm consultable en libre accès sur le site <https://ok.ru/video/196784491094>, consulté le 20 avril 2022

#### Sitographie:

- Les biographies des architectes Guillaume Gillet, Guy Lapchin, Pierre Ros, Théodore Leveau, Janusz Deryng et Jacques Gréber consultables sur le site <https://agorha.inha.fr/>, consulté le 06/11/2021
- Description et histoire de la résidence d'Armenonville consultable sur le site, consultable sur le site <https://www.histoirederoubaix.com/index.php/tag/armenonville/>, consulté le 06/11/2021
- Auteur inconnu, Fiche d'inventaire de la société Lloyd Continental, archives entre 1923-1996, côte: 2005 62, disponible sur le site <https://recherche-anmt.culture.gouv.fr/>, consulté le 30/04/2022, Roubaix

#### Principales publications (par ordre chronologique) :

##### Ouvrages :

- AUBRY (Martine), Barrière (Jean-Paul), DA ROCHA CARNEIRO (François), DENYS (Catherine), sous la direction de Robert Vandenbussche, *Croix, La Mémoire d'une ville*, Éditions de la Marinière,, Lille, 1 novembre 2006
- CARTIER (Jean), GALIEGUE (Josette), MEUSBURGER (Wilhelm), NEUDORFER (Julia) et VIOLAND (Gerhard), *Les Gréber, Une dynastie des artistes*, Catalogue de l'exposition du Musée départemental de l'Oise, Beauvais, 1994 - CHAMPIGNEULLE (Bernard) et ACHE (Jean), *L'architecture du XXe siècle*, Paris, Presses universitaires de France 108, Boulevard Saint-Germain Paris
- VIe, première édition : 2e trimestre, 1962 - COLLINS (Peter), *L'architecture moderne, principes et mutations 1750-1950*, Marseille, Éditions Parenthèses (traduit de l'anglais), collection Eupalinos, série architecture et urbanisme, publiée avec le concours de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Ministère de la Culture et de la Communication, 1965 (version canadienne) et 2008 (version française)

- DELORME (Franck), *Guillaume Gillet*, Paris, collection « Carnets d'Architectes » dirigée par Simon Texier, Éditions du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, 2013
  - DURIEZ (Bruno) et CORNUEL (Didier), *Le comité interprofessionnel du logement de Roubaix Tourcoing: contribution à l'étude des mécanismes de production du logement*, Lille, 1973
  - DURIEZ (Bruno), DAVID (Michel), LEFEBVRE (Rémi), VOIX (Georges), *Roubaix 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales*, dans la collection « Histoire et civilisations », Presses Universitaires du Septentrion, 2006, Villeneuve d'Ascq
  - DURIEZ (Bruno) et CORNUEL (Didier), *Le Mirage Urbain*, Éditions Anthropos, Paris, 1973
  - GRAF (Franz), *Histoire matérielle du bâti et projet de sauvegarde*, Lausanne «Architecture Essais», sous la direction des professeurs Jacques Lucan et Luca Tortellini, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014
  - GRAF (Franz), MARINO (Giulia), *Les dispositifs du confort dans l'architecture du XXe siècle : connaissance et stratégies de sauvegarde*, La Fondations des Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2012
  - GRIMM (Joséphine), *Entre pièce intime et espace fantasmé : formes, décor et usage du boudoir de 1726 à 1802*, thèse sous la direction de Dominique Massounie (Paris X Nanterre) et de Guillaume Fonkenell (École nationale des chartes), Paris, juin 2019
  - GUIGNET (Philippe), *Le peuple des villes dans l'Europe du Nord-Ouest (Fin du Moyen-Âge – 1945)*, Publications de l'Ins tut de recherches historiques du Septentrion, Histoire et littérature du Septentrion (IRHIS), Lille, 2003
  - GREBER (Jacques), *L'architecture aux États-Unis, preuve de la force d'expansion du génie français*, Édition Payot&Cie, Paris, 1920
  - LORTIE (André), *Jacques Gréber Urbaniste*, dans *Les Gréber, une dynastie des artistes* Catalogue de l'exposition, Musée départemental de l'Oise, Beauvais, 1993
  - MOLEY (Christian), *L'immeuble en formation : genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires*, Édition Liège : Mardaga, 1991
  - MOLEY (Christian), *Les abords du chez-soi, en quête d'espaces intermédiaires*, Collection Penser l'Espace, Paris : Éditions de la Villette, 2006
  - MOLEY (Chris an), *L'architecture du logement, Une généalogie de 1850 à nos jours*, Éditions Le Moniteur, Antony, 2021
  - MOLEY (Christian), *Regard sur l'immeuble privé Architecture d'un habitat (1880-1970)*, Éditions Le Moniteur, Paris, 1999
  - PROUVOST (Albert), *Toujours plus loin, Mémoires*, Préface de Maurice Schumann de l'Académie Française La Voix du Nord, 1992
  - SERIEYX (Bertrand), *Pluriel et Singulier, 1943-2003 du Comité Interprofessionnel du Logement au Groupe CMH*, Édition Groupe CMH, Marcq-en-Barœul, juin 2003
  - VOLDMAN (Danièle), *Désir de toit*, Creaphis Editions, sous la direction de Danièle Voldman, BULLOCK (Nick), CARRIOU (Claire), FROUARD (Hélène), GOURBIN (Patrice), LANDAUER (Paul), LEVY-VROELANT(Claire), POUVREAU (Benoît), Paris, 2010
  - WARET (Philippe), *Au fil des rues, Histoire et origines des rues de Roubaix*, Éditions Ravet-Anceau, Lille, 2007
  - WARET (Philippe), *Le Canal de Roubaix Mémoire en Images*, Édition Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2009
  - WARET (Philippe), *Les maisons rouges du CIL, Carnets de Mémoire*, Atemem Éditions, mars 2017
- Mémoire universitaire :
- BABAYAN (Alex), « Résidence d'Armenonville, 1954-1958, Guy Lapchin, Guillaume Gillet et Pierre Ros, Nouvelle forme d'habitat à Roubaix : modèle de logements de haut standing dans le territoire industriel », mémoire d'initiation à la recherche, Séminaire d'histoire de l'architecture contemporaine, Richard Klein et Caroline Bauer (dir.), École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, 2021-2022.

#### 4. DESCRIPTION DES BÂTIMENTS

La résidence d'Armenonville se dresse aux bords du Grand Boulevard et se prolonge par les aménagements extérieurs le Parc Barbieux à l'Avenue de Général de Gaulle (anciennement Boulevard de Paris). C'est un ensemble qui a été conçu par Guillaume Gillet, Guy Lapchin et Pierre Ross en 1957 avec la résidence d'Armenonville, Marly, Chantilly et Giverny. Ces résidences constituent un groupement de logements collectifs privés. Elles s'intègrent dans un ensemble paysager qui les rend indissociables l'une de l'autre et offrent des qualités architecturales et urbanistiques assez peu communes pour l'époque. Le Grand Boulevard reliant Lille, Roubaix et Tourcoing est devenu l'axe privilégié de l'implantation des habitations de la classe aisée. Le besoin d'un axe reliant de façon simple et efficace les trois communes pour faciliter les déplacements des habitants et notamment des ouvriers et des employés paraissait comme un projet ambitieux, mais prometteur.

Jacques Gréber, nommé urbaniste du groupement de Lille-Roubaix-Tourcoing en 1936, retrouve sa fonction et ses responsabilités en 1946<sup>16</sup>. L'inspecteur général des plans de Reconstruction collabore depuis 1943 avec Théodore Leveau et Janusz Deryng. Cette collaboration a donné naissance à plusieurs interventions à Lille, Béthune et Dunkerque. Jacques Gréber collabore avec le bureau d'études du C.I.L dans l'élaboration du projet de réaménagement du Grand Boulevard. Les municipalités ont également leurs ambitions par l'aménagement du Boulevard de Paris avec la proposition de Victor Provo de création de la *plus belle artère de la ville*<sup>17</sup>. Après les premières études du Bureau du C.I.L, les municipalités et les responsables du comité se sont mis d'accord sur les parcelles d'intervention, leurs limites ainsi que l'inscription de ce projet dans la restructuration globale du Boulevard de Paris. L'association de Jacques Gréber, Victor Provo et le C.I.L a permis de lancer le projet de réaménagement du Boulevard de Paris. Les parcelles d'intervention sont composées de trois îlots principalement investis par les maisons bourgeoises ainsi que les jardins qui y sont associés pour un total de 13,2 Ha, soit la moitié de la surface du parc Barbieux. Les terrains à bâtir s'étendent sur 700 mètres. Destinées à accueillir une population aisée, les premières résidences construites jouissent d'une implantation privilégiée : d'un côté des vues lointaines sur le parc Barbieux et de l'autre des grands linéaires avec le Boulevard de Paris.

---

<sup>16</sup> Aubry (Martine), Barrière (Jean-Paul), Da Rocha Carneiro (François), Denys (Catherine), sous la direction de Robert Vandebussche, *Croix, La Mémoire d'une ville*, Éditions de la Martinière, Lille, 1 novembre 2006

<sup>17</sup> Gilman (Gaston), *Boulevard de Paris Roubaix les urbanistes ont sonné le glas pour les « maisons de maîtres »*, article du journal Nord-Matin, 28 juillet 1960, Lille

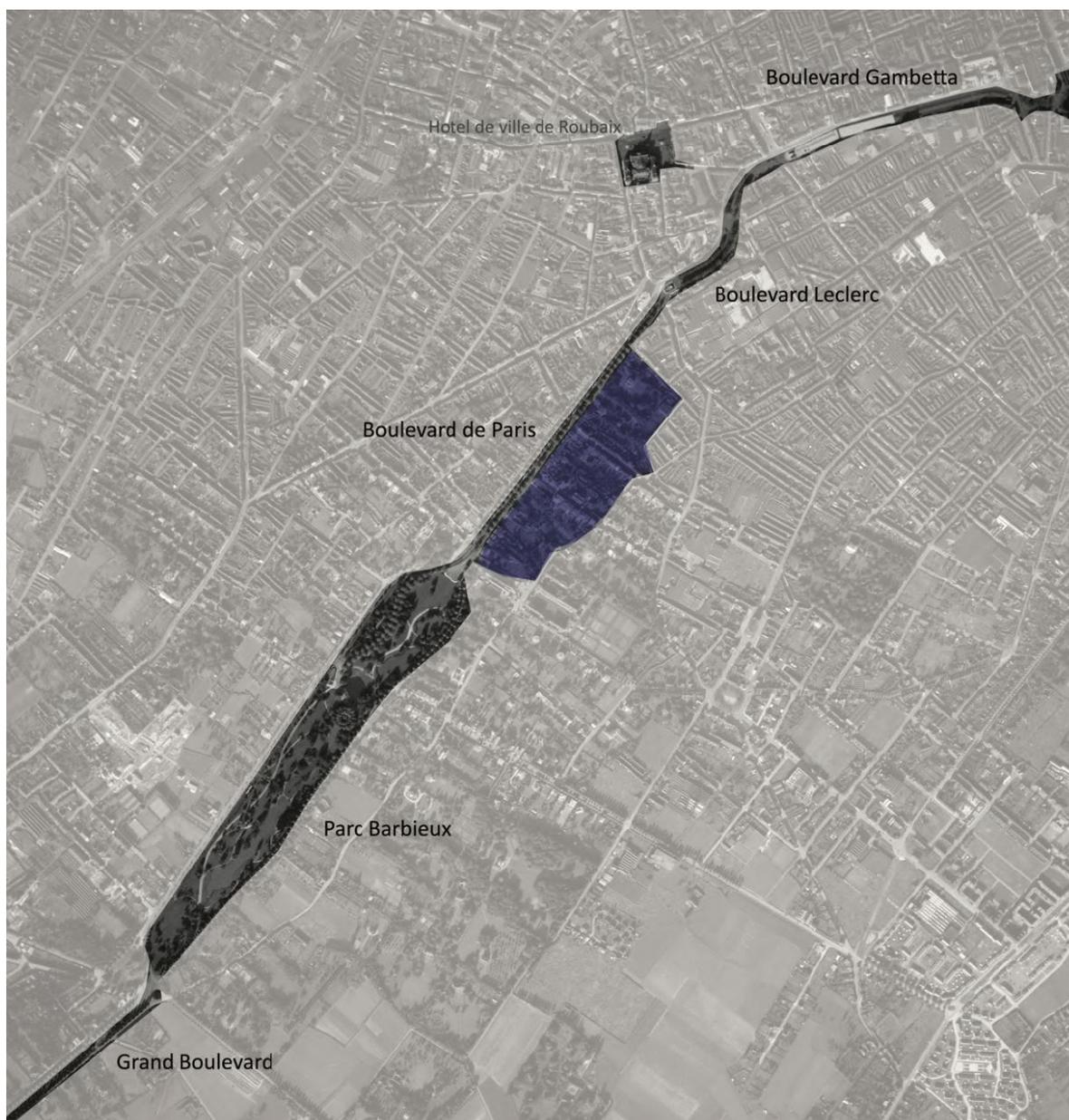


Fig. 18 Babayan (Alex), Vue aérienne de Roubaix 1950, disponible sur le site géoportail.gouv.fr, modifié le 28 mars 2022, Lille, en violet - les parcelles des futures résidences d'Armenonville et de Marly

Après avoir consulté les premiers travaux du bureau du C.I.L, Jacques Gréber insistait sur ce point de continuité avec le parc Barbieux et les autres tracés du boulevard. Après avoir consulté le premier plan masse du bureau d'études du C.I.L, Jacques Gréber insiste sur plusieurs points clés. La conservation des arbres remarquables ainsi que le paysage vallonné des jardins « un ensemble de propriétés remarquablement plantées, en respectant au maximum les arbres dignes d'être conservés et un tracé définitif ne pourra être déterminé, qu'en fonction de ces arbres »<sup>18</sup>. Les hauteurs variées des immeubles en opposition aux grandes barres perpendiculaires entre 6, 8, 11 ou encore 18 étages. Les immeubles en bande au Nord-Ouest sont assez longs et pour atténuer la « rigidité » de cet ensemble, il propose de varier les volumes et les hauteurs. L'orientation perpendiculaire au Grand Boulevard est préférable pour Jacques Gréber.

<sup>18</sup> Gréber (Jacques), *La notice sur l'aménagement du Boulevard de Paris*, Ville de Roubaix, 29 juin 1954, Roubaix



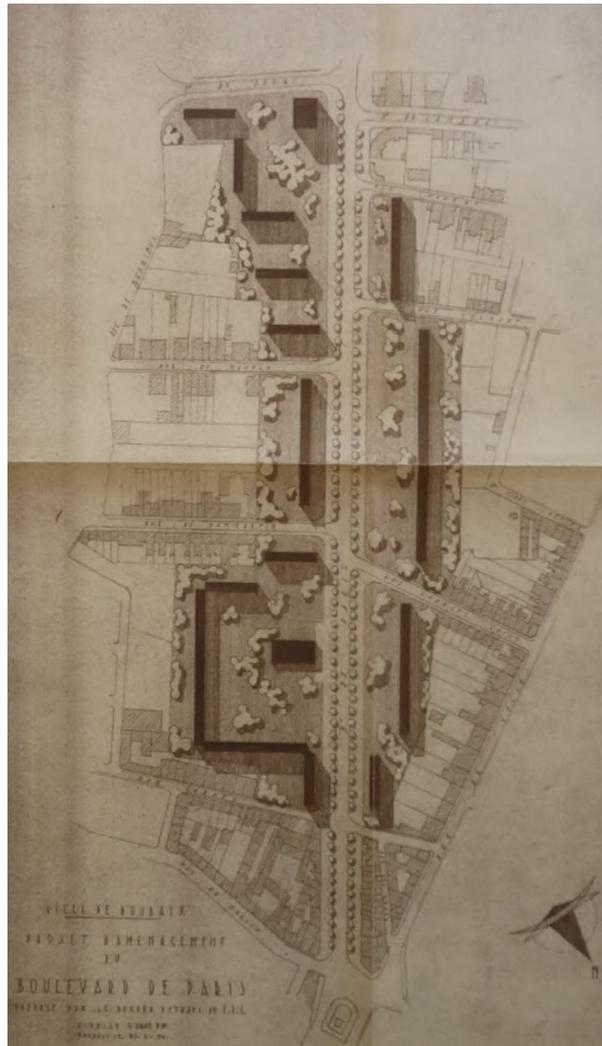


Fig. 20 Le Bureau d'études du C.I.L et la municipalité de la ville de Roubaix, *Deuxième esquisse de l'aménagement du boulevard*, juin 1954, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Les bâtiments semblent être à la fois disséminés dans le végétal, mais également ouverts vers le Grand Boulevard. La chronologie de l'avant-projet de la restructuration du Boulevard de Paris se joue dans un premier temps avec trois événements ou encore trois acteurs principaux. Victor Provo, Albert Prouvost et Jacques Gréber ont contribué avec leurs idées et leurs exigences à l'élaboration de ce projet. Entre la politique de la ville devenue socialiste, les idées de l'organisme naissant du Comité Interprofessionnel du Logement et les concepts des grands urbanistes français, il semblerait que ces facteurs aient contribué au changement profond de l'image du boulevard dû à la restructuration totale qui touche à la fois le paysage urbain des habitations alentour et l'espace public. Ces études s'inscrivent dans un vaste projet de réaménagement de la ville de Roubaix. Le bureau d'études du C.I.L continue son travail d'aménagement au niveau des parcelles du Boulevard de Paris, mais cette fois avec la vision des architectes Guy Lapchin et Guillaume Gillet.

La forme proche de la réalisation finale de la résidence d'Armenonville et des bâtiments à proximité se présente à l'occasion de l'intervention de Guy Lapchin et Guillaume Gillet. En décembre 1954, Guy Lapchin et Guillaume Gillet proposent de combiner plusieurs idées à la fois en reprenant les tracés urbains perpendiculaires au boulevard de Jacques Gréber et la sobriété de l'intervention voulue par le CIL. Encore

une fois, les bases posées par Jacques Gréber persistent à travers le projet urbain proposé par les architectes. Le dessin se penche vers la conception de trois îlots ouverts qui longent les trois parcelles du Boulevard de Paris. « C'est une forme qui permet un accès commode et contrôlé aux différentes montées d'escalier, qui ménage une cour plantée et calme en cœur d'îlot, tout en laissant transparaître légèrement une brèche destinée à faire circuler l'air, mais aussi à éviter une image d'enfermement ».<sup>19</sup>

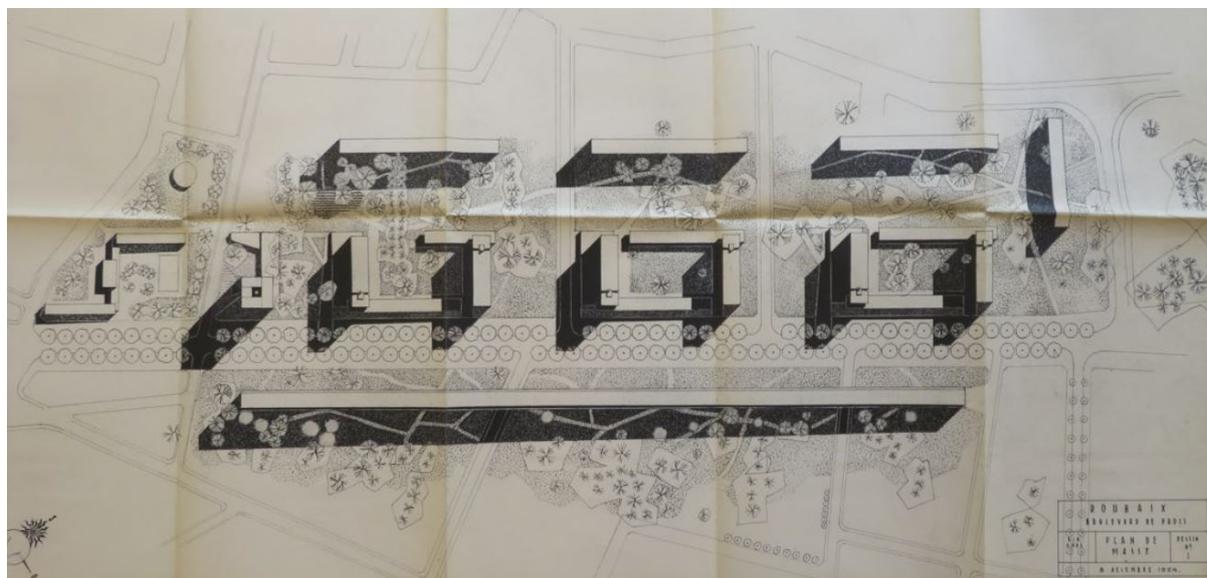


Fig. 21 Lapchin (Guy) et Gillet (Guillaume), *Plan d'aménagement du Boulevard de Paris*, 8 décembre 1954, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

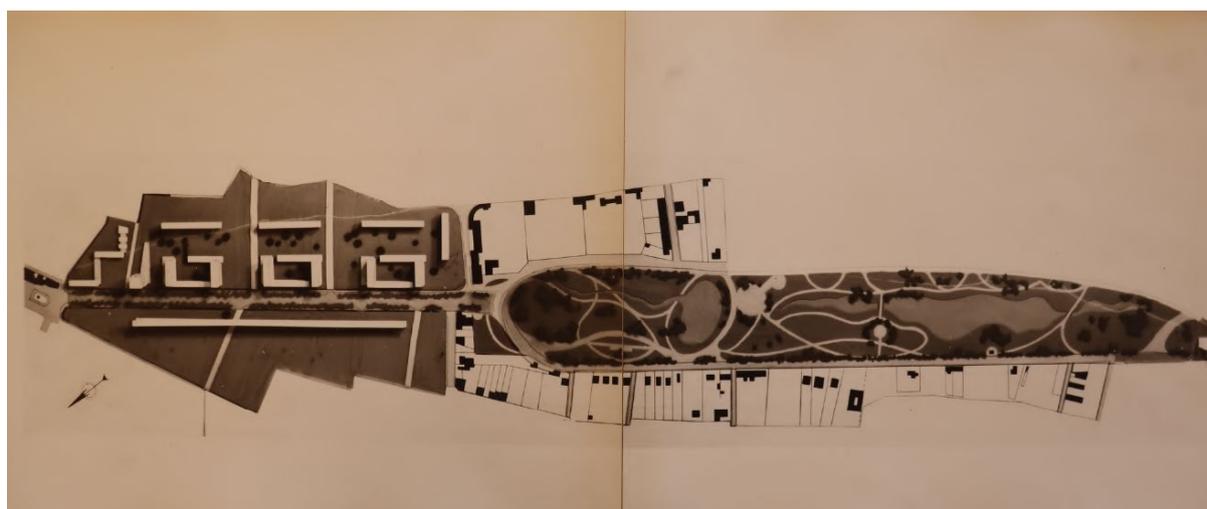


Fig. 22 Lapchin (Guy) et Gillet (Guillaume), *Maquette d'aménagement du Boulevard de Paris*, 13 octobre 1955, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, (Dossier 152 Ifa 674/6. Doc SV-09-01-18-01)

Guy Lapchin propose de construire des îlots salubres et ventilés, qui possèdent en leur centre de larges jardins ouverts aux enfants et reliés les uns aux autres par des cheminements piétons. La revalorisation de la cour passe d'abord par le symbole hygiénique que le C.I.L voulait donner aux habitants. L'exploitation de la différence entre l'avant avec des vues sur le Boulevard de Paris et l'arrière avec le jardin intérieur change

<sup>19</sup> Moley (Chris an), *Les abords du chez soi, en quête d'espaces d'intermédiaires*, Éditions de la Villette, Penser l'espace, Paris, 2006, p. 100

complètement par rapport aux dessins précédents. La taille importante du cœur d'îlot montre la dépréciation progressive de la rue. Ces appartements ferment l'espace de la cour et donnent sur le Grand Boulevard en rappelant l'enfilade des maisons de maître qui bordaient cet axe. Le grand « L » qui forme l'îlot est composé de trois volumes, la grande barre des logements avec douze étages, la grande tour qui fait l'angle du « L » en articulant les différents volumes et la « barrette » basse parallèle au Boulevard de Paris.

Entre 1956 et 1957, le projet de réaménagement du Boulevard de Paris a été inclus dans le plan d'intervention global au niveau de la ville de Roubaix. Théodore Leveau et Janusz Deryng, urbanistes en chef de la ville de Roubaix du service départemental de l'urbanisme du Nord<sup>20</sup>. Ils succèdent à la suite du départ de Jacques Gréber et continuent son travail d'intégration de cet axe dans l'aménagement de la ville. Une vaste intervention a été prévue dans les quartiers Sud et Nord de la ville avec des programmes de logements, écoles, stations-service... Un programme de rénovation a également été lancé pour les maisons de courées.



Fig. 23 Leveau (Théodore) et Deryng (Janusz), *Plan d'aménagement de la ville de Roubaix*, 19 octobre 1957, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 lfa 2462/5

Initialement le projet prévoyait trois îlots identiques le long du boulevard avec la construction de logements, bureaux et commerces. Cependant, ce plan initial n'a pas été réalisé dans son intégralité. Les résidences sont organisées dans un rectangle semi-clos, formé par deux « L » avec des formes opposées et ouvrent l'espace sur la ville en brisant l'alignement du Grand Boulevard. Chaque résidence se compose de trois volumes avec hauteurs différentes et deux typologies de bâtiments. La première typologie est un immeuble d'une hauteur de

---

<sup>20</sup> Deryng (Janucz), *Rapport de l'enquête documentaire pour le projet d'aménagement de la ville de Roubaix / J. Deryng.- Service départemental de l'urbanisme du Nord, 1955-1956*, disponible sur le site <https://www.bn-r.fr/>, consulté le 26/03/2022, CP\_A10\_L1, Roubaix, 1956

onze étages, sur rez-de-chaussée, avec une tour de circulation en son extrémité, qui permet l'articulation. Elle s'érige en barre, perpendiculairement au boulevard et contient le plus grand nombre de logements. La seconde typologie de moindre hauteur, est un volume bas à deux étages sur rez-de-chaussée, qui constitue le front à rue et protège partiellement l'intérieur de la parcelle. La structure de ces constructions est en ossature béton et son dessin varie dans chaque volume, tout comme dans le couronnement de ces édifices. Les façades laissent apparaître la structure du bâtiment en décroché. Les façades les mieux exposées à la lumière, au sud-ouest, sont structurées en alternance par des fenêtres réglées sur allèges à l'horizontale et des baies vitrées toute hauteur. La plus haute barre fait 44,30 mètres de hauteur.



Fig.5 *Vue aérienne du chantier de la résidence d'Armenonville, Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5*

Les pilotis libèrent le sol et conservent au terrain son caractère de parc. Le traitement des parties communes correspond bien au statut d'immeubles de grand standing, avec entrée principale, entrée de service et hall d'entrée. La matérialité variée des parties communes montre également cet aspect avec paliers d'escaliers en Larrys moucheté, marches en ardoise, mosaïques au sol à l'intérieur des logements. Les appartements sont d'une grande variété, car prévus à la fois pour les classes moyennes et les classes aisées avec un total de 62 appartements de deux à sept pièces. La résidence accueille des studios de 40-50 m<sup>2</sup>, grands appartements traversants de 120 m<sup>2</sup> en moyenne, les duplex qui se situent principalement dans la tour et la barre autour de 130 m<sup>2</sup> en moyenne et les appartements du type hôtel particulier allant jusqu'à 190 m<sup>2</sup> qui se présentent sur trois niveaux. Presque tous les logements ont une double orientation ou sont traversants et bénéficient également d'un espace extérieur (balcon, terrasse, loggia). Les cuisines des logements ont fait l'objet d'un concours entre divers spécialistes régionaux sur la base de l'aménagement type fixé par les plans. Le chantier a été dirigé par la Société Civile Immobilière de Construction dont le siège social se trouve à Roubaix. Les intervenants du projet sont : l'ingénieur de structure Bruno De Maigret, l'entreprise locale Dégallaix pour le gros-œuvre en béton armé, l'entreprise Seppic pour le second œuvre (notamment les menuiseries des fenêtres),

'entreprise de dallages Solmetal, et l'atelier de construction Schwartz-Haumont pour les manutentions mécaniques, menuiseries métalliques et serruriers en fer forgé.

Les antécédents et différentes phases de transformation :

- Mars 1954 – Premières études du CIL du Boulevard de Paris et des parcelles en question
- Juin 1954 – Premières esquisses de J. Gréber pour l'aménagement des parcelles
- Juin 1954 – Intervention de Janusz Deryng dans le plan d'aménagement
- Octobre 1954 – Premières études des plans de logements
- Novembre 1954 – Étude des façades
- Décembre 1954 – Deuxième étude du plan
- Janvier 1955 – Troisième étude de plans avec les dessins précis de chaque logement
- Mars 1955 – Rectification des dessins de plans par Guillaume Gillet et Guy Lapchin
- Avril 1955 – Étude du sol
- Mai 1955 – Conception des ouvertures et choix des matériaux de menuiseries
- Juillet 1955 – Devis estimatif avec les cahiers de charge
- Décembre 1955 – Plan masse définitif
- Janvier 1956 – Plans et coupes définitifs avec les détails de structure
- Septembre 1956 – Contrôles Techniques de SOCOTEC
- Octobre 1956 – Délivrance du permis de construire
- Décembre 1956 – Plan de l'entreprise Dégallaix pour la structure en béton armé
- Janvier-septembre 1957 – Campagne publicitaire avec des primes à la construction et différents modes de financement
- Octobre 1957 – Plan d'aménagement de Roubaix de J. Deryng et T. Leveau
- Mai 1958 – Premières études de Guy Lapchin et Guillaume Gillet pour la construction du 2e îlot avec les bureaux
- Septembre 1959 – L'achèvement des travaux du premier îlot
- Septembre 1960 – Délivrance du certificat de conformité
- Juillet 1962 – Projet de G. Lapchin et Maillard pour la construction du 2e îlot des bureaux
- 1961-1967 – Procès de Flauto – fissures dans la structure visible depuis plusieurs logements
- 1965 – Construction des commerces à côté de la résidence d'Armenonville
- 1971 – Début de la destruction partielle des maisons bourgeoises du 2e îlot et 3e îlot
- 1972 – Chantier des bureaux à l'emplacement du 2e îlot et une école à l'emplacement du 3e îlot
- 1986 – 1988 – Dégagement du reste des maisons bourgeoises des parcelles donnant sur le Grand Boulevard

## **5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENTS DE VALEUR**

### **REMARQUABLE ET UNIVERSELLE**

#### **1. Appréciation technique, artistique et esthétique :**

Guillaume Gillet et Guy Lapchin ont apporté leurs différents points de vue dans la conception des résidences d'Armenonville et de Marly se voient à travers plusieurs éléments étudiés au niveau : les différents volumes de la résidence, structures différentes en fonction des volumes, l'apparence extérieure des façades, le rapport entre la structure et le remplissage, les dessins des menuiseries et la composition classique entre le rez-de-chaussée, les étages et la casquette. Cette étude apportée à Guy Lapchin est basée sur des documents présents dans les archives de la cité et du patrimoine à Paris et les réalisations de Guillaume Gillet avant ou en cours de la réalisation de la résidence d'Armenonville. Les studios de 40 à 50

m<sup>2</sup>, les grands appartements traversants de 120 m<sup>2</sup> en moyenne, les duplex de 130 m<sup>2</sup> et les appartements de type hôtel particulier allant jusqu'à 190 m<sup>2</sup> qui se présentent sur trois niveaux. La composition plastique imaginée par Guillaume Gillet prévoyait dans les premiers dessins de conception un décollement en tout cas visuel de la tour d'angle. Une horizontalité et une superposition des étages était visible dans les croquis d'avant-projet de la résidence. Les lignes blanches des balcons filants contrastaient avec les loggias creusées dans l'épaisseur de l'immeuble. La taille de l'intervention est difficilement comparable avec celle à Bagneux. Cela paraît comme une version plus compacte et rapprochée de ce qui a été présenté à Bagneux dans l'expression de la structure et la hiérarchisation des volumes.

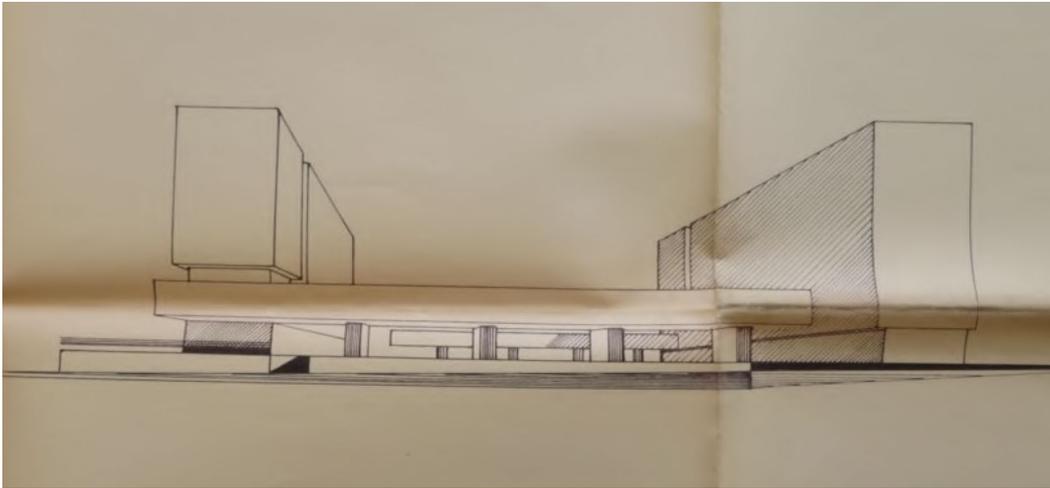


Fig. 6 Gillet (Guillaume), *Perspective d'aménagement du Boulevard de Paris*, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5



Fig. 7 Gillet (Guillaume), *Perspective d'aménagement du Boulevard de Paris*, décembre 1954, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Les résidences d'Armenonville et de Marly se distinguent par une adaptation audacieuse du béton armé comme matériau de construction. Ce choix a permis une grande flexibilité dans l'aménagement des espaces, mais a aussi offert une plus grande liberté architecturale.

La diversité des formes structurelles - poteaux rectangulaires, carrés et ronds dans les coursives - différencie esthétiquement chacune d'entre elles en y reflétant une quête de « personnalisation » et d'adaptabilité ; elle permet entre autres une évolution esthétique des façades, de l'agencement des plans, libérés des contraintes structurelles habituelles des constructions de l'époque.

La structure en ossature béton armé est différente par rapport à chaque volume bâti tout comme le couronnement de ces édifices. La grande barre de logements avec des poteaux rectangulaires de 30 cm par 60 cm, la tour au milieu dispose de poteaux carrés de section 30 cm par 30 cm et le dernier volume de la « barrette » intègre la structure des poteaux ronds de 30 cm de diamètre. La structure poteaux poutres en béton armé semble avoir plus de liberté dans l'agencement des espaces que la structure des refends porteurs en béton utilisée par Guillaume Gillet dans l'opéra ou de logements à Bagneux. Cette logique de « l'immeuble épais »<sup>21</sup> a eu des transformations avec l'invention du coffrage tunnel ou des tables et banches qui a rendu possible l'inversion du schéma. Les logements à Bagneux utilisent les murs de refends qui permettent de libérer la façade tout comme à Roubaix où les poteaux offrent une possibilité d'agencement libre des ouvertures. L'apparence des façades reste pratiquement identique malgré le changement du système structurel. Cette modification peut s'expliquer à la fois par l'épaisseur de l'immeuble, mais également par le programme. D'un côté, l'immeuble des logements à Bagneux est réduit à 10 mètres ce qui facilite la portée des refends. Le cas de la résidence d'Armenonville est différent car l'épaisseur du bâtiment est plus grande avec 12,40 mètres ce qui correspond à la double dimension de loggia. La flexibilité intérieure était un autre point important dans la conception de l'édifice. Le plan libre et les cloisons non porteuses entre les logements ont permis à certains habitants, l'agrandissement des appartements. Le programme domestique a eu également son rôle dans l'agrandissement de l'épaisseur de l'immeuble où la surface des appartements devait respecter la surface des maisons bourgeoises détruites pour la construction des résidences dans le contexte du remembrement. Les circulations séparées, les chambres de bonne, monte-charges, les loggias ainsi que la multiplication des points d'eau ont considérablement agrandi l'épaisseur du bâtiment.

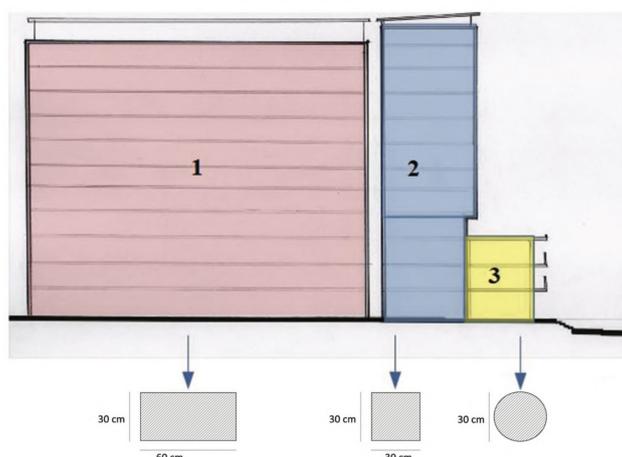


Fig. 8 Babayan (Alex), Coupe longitudinale de la résidence d'Armenonville, dessin au feutre et crayon gris, format 21x29 cm, 20 octobre 2021, Lille

<sup>21</sup> Moley (Christian), L'architecture du logement, Une généalogie de 1850 à nos jours, Éditions Le Moniteur, Antony, 2021, p.195

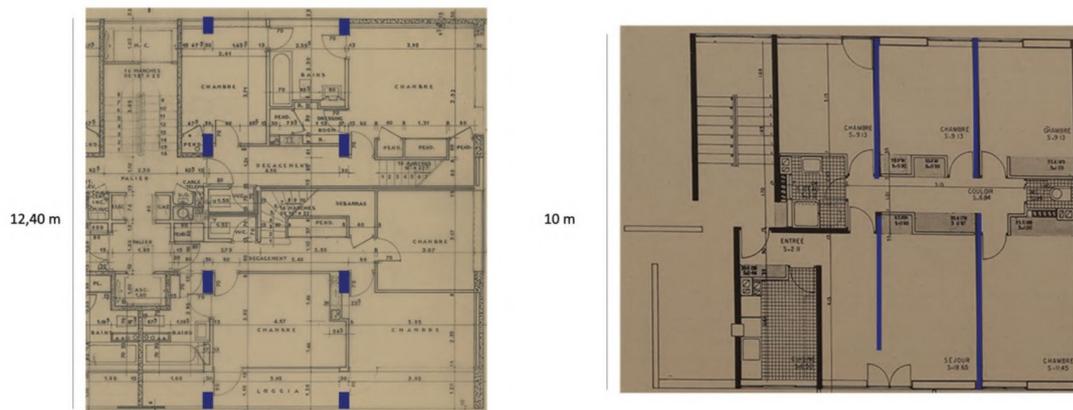
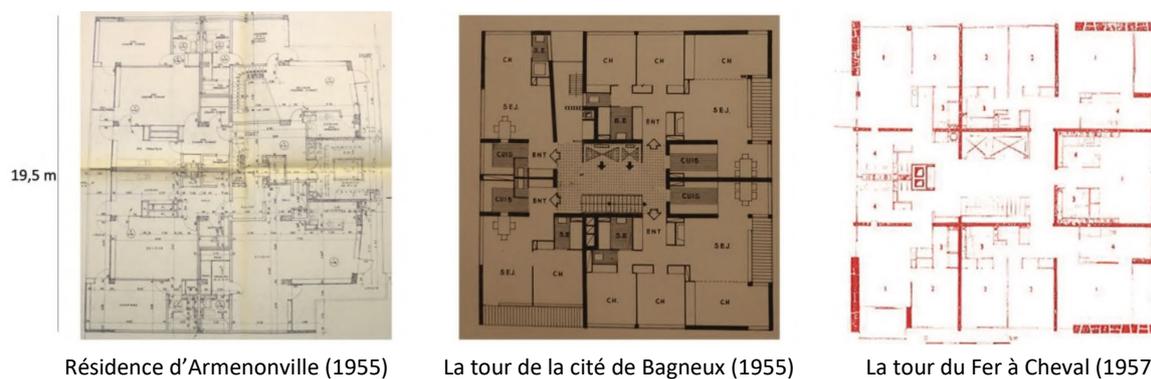


Fig. 9-10 Gillet (Guillaume), Plans de la résidence d'Armenonville et de la cité de Bagneux, 1955-1956, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, modifiés par Alex Babayan, le 20/04.2022



Résidence d'Armenonville (1955) La tour de la cité de Bagneux (1955) La tour du Fer à Cheval (1957)  
Fig. 11-13

La tour d'angle de la résidence d'Armenonville présente les mêmes caractéristiques. La tour de la cité à Bagneux offre une circulation centrale avec quatre appartements divisés par quatre refends porteurs. Le cas de la résidence d'Armenonville présente une autre configuration avec la circulation sur le côté donnant sur un studio, un grand appartement et un duplex. La tour du Fer à Cheval construite plus tard en 1957 avec Sarger René et Jean Prouvé<sup>22</sup> donne une autre vision d'agencement des espaces avec un plan en croix. Les façades blanches avec la structure quadrillée sont la résultante de l'ossature en béton armé. Les ouvertures sont conçues en fonction des usages intérieurs dont le panneau de remplissage avec une matérialité différente utilise les briques et le grès de cérame pour le parement. Ces compositions apparaissent comme le remplissage d'une grille par endroit semi-occultée pour les chambres, vitrée avec les pièces de vie ou vide pour le rez-de-chaussée. Le même traitement des façades est visible dans l'opération des logements à Bagneux. La structure de la dalle en saillie de 5 cm s'oppose au côté lisse et monotone. Les réflexions sur les façades se poursuivent tout le long de la conception de la résidence d'Armenonville. Les premières études, en novembre 1954, montrent la volonté d'une certaine horizontalité des étages avec des balcons filants. La tour d'angle n'est pas encore vraiment affirmée en tant que volume à part entière. Séparées d'une circulation verticale vitrée, les extrémités présentent des murs aveugles tout

<sup>22</sup> Tour du Fer à Cheval, Roubaix (Nord). 1955-1959, construction d'une tour de quinze étages contenant soixante logements. Elle ponctue l'opération HLM de la résidence du Parc (architecte Jean Dubuisson).

comme la barrette des hôtels particuliers. La partie haute du bâtiment se termine de façon brutale sans une véritable réflexion sur la casquette. Au fur et à mesure de l'avancement de la construction, les façades n'ont cessé d'évoluer en s'affirmant de plus en plus. Le vide creusé entre la grande barre et la tour devient visible dont la partie vitrée se retourne et vient se poser sur la casquette de la tour en créant un effet plastique. Guillaume Gillet insiste également sur le changement de la matérialité des gardes de corps en alternant les éléments en métal faits par l'entreprise Schwartz-Hautmont ou des pièces en béton armé qui se fondent avec la structure blanche de la résidence d'Armenonville.



Fig. 14 Gillet (Guillaume) et Lapchin (Guy), *Étude de façades*, 19 février 1957, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, Entrée 1995 50, Affaire n°2: 1995050 003

Les loggias creusées dans l'épaisseur de l'immeuble, les menuiseries et les gardes de corps participent également à la plasticité du bâtiment. Schwartz-Hautmont est désignée comme l'entreprise chef en matière de production de ces éléments. Parmi les entreprises invitées lors de l'exposition de la cité expérimentale du Congo à Mouvaux en 1946, Schwartz-Hautmont présente son prototype innovant : les fenêtres en aluminium légères et les vitres pivotantes. Albert Prouvost, fier de présenter cette exposition, voulait montrer toute la marge de manœuvre du C.I.L en matière de construction.

La collaboration de l'entreprise et du C.I.L a continué avec plusieurs projets de lotissements et de grands immeubles HLM. Schwartz-Hautmont a suivi presque toutes les réalisations du CIL pour la fabrication des menuiseries. De nombreux échanges entre Guillaume Gillet et l'entreprise Schwartz-Hautmont entre 1956 et 1957 témoignent également de la dualité de conception entre le fabricant et l'architecte. Un grand nombre d'essais ont été réalisés grandeur nature avant la réalisation on finale.



Fig. 15 *L'architecture française*, 1952, n° 125-126, l'affiche publicitaire de l'entreprise Schwartz-Hautmont

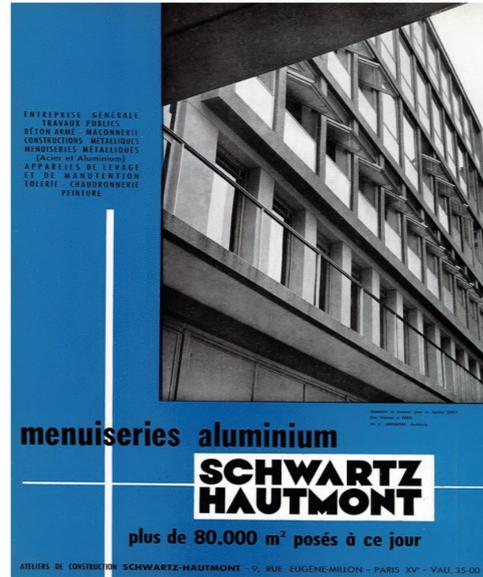


Fig. 16 *L'architecture d'aujourd'hui*, 1955, n°59, l'affiche publicitaire de l'entreprise Schwartz-Hautmont

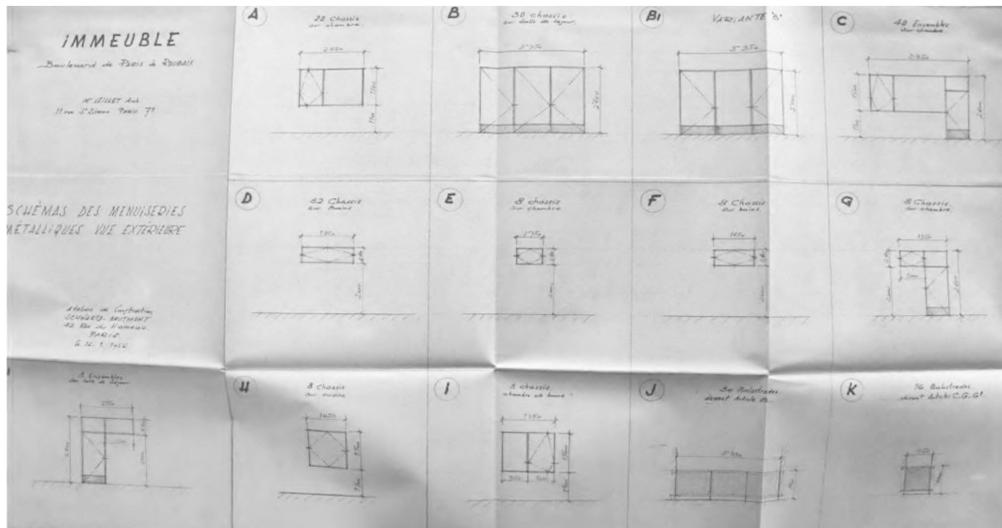


Fig. 17 Schwartz-Hautmont, *Dessins techniques des menuiseries*, Janvier 1956, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Le système de construction général des bâtiments repose sur une ossature en béton armé monolithique, où les voiles en béton et les cages d'ascenseurs servent de contreventements. Tous les ouvrages tels que les poutres, les voiles, les paliers d'escaliers, les seuils, entre autres, sont réalisés en béton armé et sont détaillés dans les plans. Quant aux planchers, ils sont conçus sous forme de dalles pleines intégrant un système de chauffage.

Le projet transcende la simple construction pour s'inscrire dans une démarche de renouvellement urbain, post-seconde guerre mondiale, s'opposant à la densité typologique de la ville, l'intégration paysagère et la

connectivité avec l'environnement urbain existant. L'utilisation innovante de techniques constructives, comme le coffrage tunnel et la technique de préfabrication pour optimiser les processus de construction, a permis de réduire les délais et les coûts. L'attention portée à l'optimisation spatiale est représentative d'une volonté de repousser les limites architecturales de l'époque, caractéristique du mouvement moderne.

## **2. Appréciation sociale :**

Les résidences d'Armenonville et Marly et plus précisément l'aménagement du Boulevard de Paris s'inscrivent dans une chronologie relativement étendue de 1953 à 1966. De nombreux acteurs du territoire du point de vue politique, urbain, social architectural ont permis d'appréhender l'ensemble bâti. Les deux résidences ont remplacé les maisons bourgeoises qui bordaient autrefois le Boulevard de Paris. Les grandes familles d'industriels ont tout d'abord approuvé le projet des résidences et ont ensuite pris possession des appartements. Financées par une société de construction à caractère social, les résidences d'Armenonville et de Marly regroupent des logements à la fois de la classe aisée et de la classe moyenne.

Situées entre le Boulevard de Paris et le Parc Barbieux à l'entrée de la ville de Roubaix, les deux résidences sont devenues les symboles de la promenade urbaine et paysagère.

Une variété des types est importante dans le cas de ce programme de logements à la fois de la classe aisée et des employés. Émile Cheysson, ingénieur et réformateur social préconise les « variétés des types »<sup>23</sup>; en variant les types, on rapproche des classes dignes d'intérêt ou encore les classes qui se différencient au niveau financier. C'est ainsi qu'au sein même de ces volumes, il y a des différences de tailles d'appartements.

Version 2 : La diversité des types de logements constitue un principe fondamental dans la conception de ce programme immobilier, pensé pour accueillir à la fois des membres de la classe aisée et des employés. Ce choix n'est pas seulement fonctionnel, il repose sur une intention sociale et politique : favoriser la mixité. L'ingénieur et réformateur social Émile Cheysson, au XIXe siècle, soulignait déjà l'importance de la « variété des types » dans l'habitat, en insistant sur le fait que cette diversité permettait de rapprocher des populations différentes, que ce soit par leur statut social, leur pouvoir d'achat ou leur mode de vie. En multipliant les typologies – du studio à l'appartement familial, du logement compact à celui plus spacieux – on crée les conditions d'une cohabitation équilibrée. Ce brassage volontaire permet non seulement de répondre à une pluralité de besoins, mais aussi d'encourager une forme de coexistence harmonieuse entre des individus ou des familles qui, dans d'autres contextes urbains, seraient séparés par des logiques de zoning ou de ségrégation spatiale. Dans ce projet, cette ambition se traduit concrètement par une variation des volumes et des surfaces habitables à l'intérieur d'un même ensemble architectural. Il ne s'agit donc pas simplement d'un geste architectural, mais d'un positionnement idéologique : refuser l'uniformité pour privilégier une ville plus juste, plus vivante, et plus inclusive.

---

<sup>23</sup> Moley (Christian), *Les abords du chez soi, en quête d'espaces d'intermédiaires*, Éditions de la Villette, Penser l'espace, Paris, 2006, p. 30.

## Évolution du rapport bourgeoisie/domesticité et impact spatial

La résidence d'Armenonville comporte les traces de la domesticité tout en mélangeant le style des immeubles modernes. La résidence de Marly constituant l'îlot ouvert montre la réduction du programme de domesticité.

Il est important de souligner que de l'autre côté de la résidence d'Armenonville, un long « immeuble pont » devait être construit à l'emplacement des maisons bourgeoises qui appartenaient également aux grandes familles des patrons de l'industrie textile. La hauteur intermédiaire entre les grandes barres à redan et la petite « barrette » des appartements de type hôtel particulier semble être un bon compromis pour les immeubles de l'autre côté du Boulevard. Cette hauteur correspond aux bâtiments construits des résidences de Chanti Ily et Giverny présentes sur la parcelle de la résidence d'Armenonville. Cernée de murets de pierre, la Résidence d'Armenonville surplombe le boulevard avec une légère pente qui donne l'impression que la résidence se repose sur un socle végétal qui la détache de la rue. Cette transition assure le passage d'un espace piéton et minéral vers un espace plus en lien avec la nature et la végétation qui entoure les résidences.

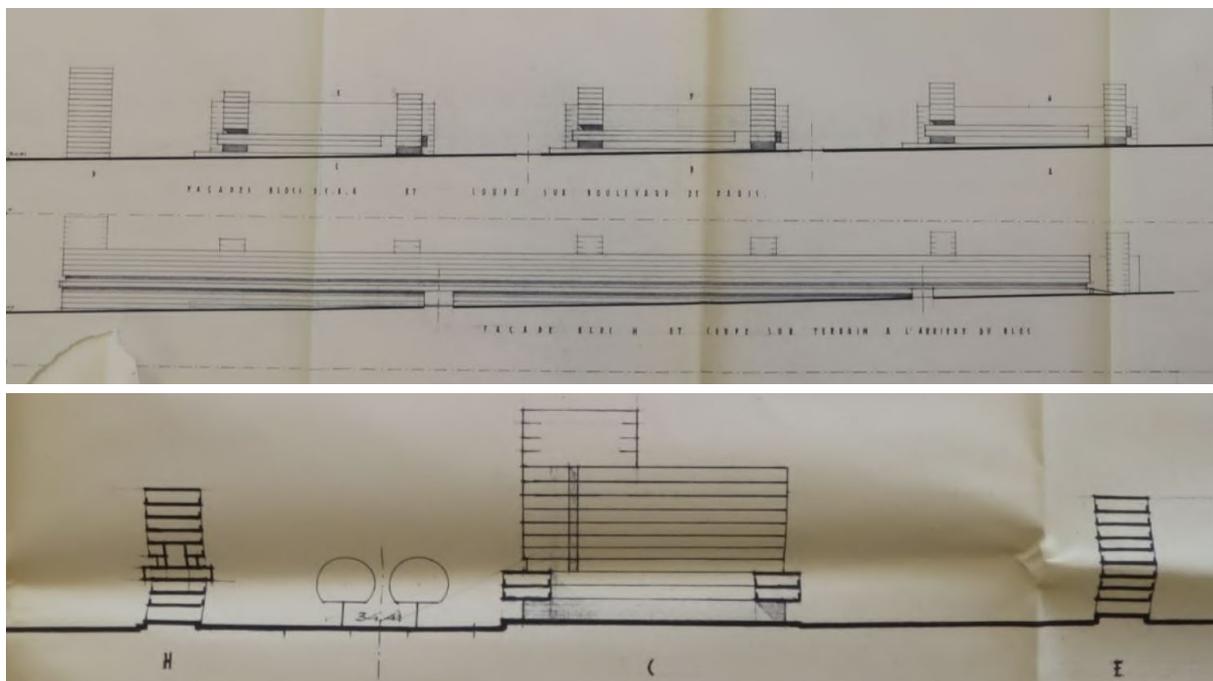


Fig. 24 Lapchin (Guy) et Gillet (Guillaume), *Coupe transversale du Grand Boulevard et de la résidence d'Armenonville*, 8 décembre 1954, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

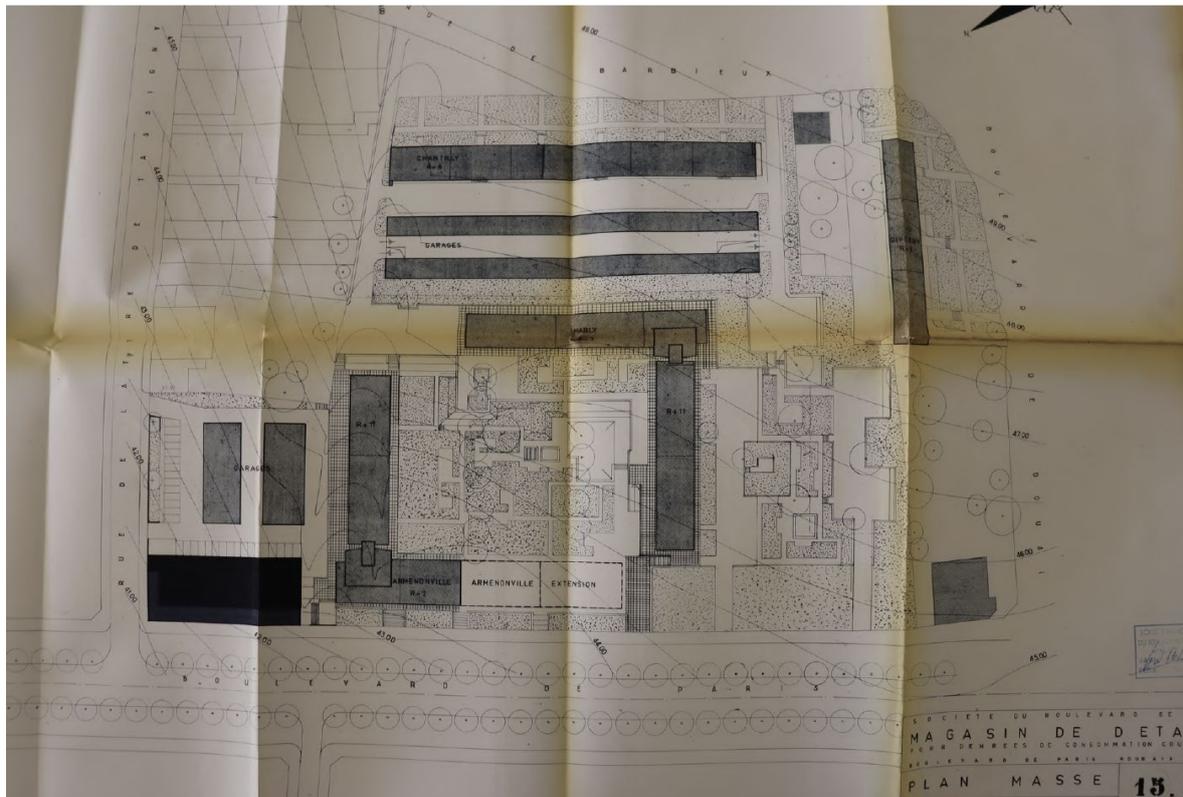


Fig. 25 Lapchin (Guy), *Plan d'aménagement des jardins*, 8 mai 1964, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, Entrée 1995 50, Affaire n°2: 1995050 003

Pendant les premières études du projet du Boulevard de Paris, les grandes familles bourgeoises étaient d'accord sur le changement des anciennes habitations du Grand Boulevard. Une seule condition a été imposée par les femmes des grands patrons. Habitues à la présence des domestiques, les habitants avaient du mal à imaginer la vie sans une aide permanente à la maison<sup>24</sup>. L'immeuble réunissant à la fois les codes du confort des habitats modernes se mêle avec le programme de domesticité. L'habitation relevant à la fois de la maison et de l'immeuble est associée aux « antagonismes de conception »<sup>25</sup> révélés par Christian Moley. La persistance des problématiques de conception, ici, est spécifique à l'architecture domestique. La notion de « persistance » évoquée par Christian Moley la définit comme une tendance aux caractères obsolètes, qui laisse ses traces à travers l'évolution historique des immeubles privés<sup>26</sup>. Les plans des appartements de la résidence d'Armenonville révèlent cette caractéristique particulière comme de nombreux immeubles des années 1950. L'organisation verticale est un des points importants de la compréhension des signes distinctifs de la promotion immobilière privée. Elle s'inscrit dans une longue tradition historique et évolutive qui sépare les deux statuts sociaux. L'escalier de service avec le monte-charge laissent les mouvements ancillaires à l'écart de l'escalier principal séparé par une porte vitrée translucide. Les domestiques ne pouvaient pas prendre l'ascenseur. Il fallait éviter tout croisement entre le personnel et les habitants. La distinction entre l'entrée principale et l'entrée de service est visible, tout d'abord par les indications sur le plan, mais également par la différence de taille entre les deux.

<sup>24</sup> Babayan (Alex), *L'entretien avec Bernard Leman*, habitant de la résidence d'Armenonville et l'ancien directeur de recherche et de développement au peignage d'Albert Prouvost, réalisé le 20 avril 2022, Roubaix

<sup>25</sup> Moley (Christian), *L'immeuble en forma(on) : genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires*, Édition Liège : Mardaga, 1991

<sup>26</sup> Moley (Christian), *Regard sur l'immeuble privé Architecture d'un habitat (1880-1970)*, Éditions Le Moniteur, Paris, 1999, p. 10

### BATIMENT A

APPARTEMENTS N°	343	-	348	-	443	-	448	avec loggia devant chambre 2
étages	3 <sup>e</sup>		8 <sup>e</sup>		3 <sup>e</sup>		8 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup>
APPARTEMENTS N°	344	-	345	-	346	-	347	-
étages	4 <sup>e</sup>		5 <sup>e</sup>		6 <sup>e</sup>		7 <sup>e</sup>	-
								444 - 445 - 446 - 447
								4 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup> 7 <sup>e</sup>



Entrée	8.00		
Séjour	42.66		
Chambre 1	10.00		
Chambre 2 avec loggia	7.00	sans loggia	9.76
Chambre 3	13.15		
Chambre de bonne	9.95		
Bains 1	3.80		
Toilette	2.70		
Cuisine	7.95		
Office	4.70		
W. - C. 1	1.20		
W. - C. 2	1.20		
Surface habitable	112.31	sans loggia	115.07
Surface de rangement	6.65		6.65
Loggia 7 M <sup>2</sup> 00 — pour mémoire		4 M <sup>2</sup> 34	
Surface totale	118.96		121.72

Fig. 26 SCIC (Société Civile Immobilière de Construction), *Brochure de publicité*, 1957, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 lfa 2462/5

L'espace d'entrée devient une véritable pièce de réception à l'image de l'an chambre des maisons bourgeoises<sup>27</sup>. L'entrée de service dessert la chambre de bonne et la cuisine. Au bout du couloir se trouve la porte qui donne au salon et à la salle à manger. La cuisine reste séparée de la partie « noble » tout comme les annexes. Cet éloignement correspond à la présence du personnel domestique. La chambre de bonne est en lien direct avec la cuisine ce qui permettait aux employés de ramener les plats directement dans la salle à manger. La mise à distance de la cuisine témoigne encore des signes conventionnels<sup>28</sup>. Les représentants de la classe aisée ne traversaient jamais la porte donnant sur l'entrée de service. Certains appartements ont gardé les traces des sonnettes situées en dessous des tables à manger servant à appeler le personnel<sup>29</sup>. « La chambre accolée » est un autre dispositif de la conception qui a disparu de nos jours. Dans certains appartements, la chambre matrimoniale faisait partie de l'espace du salon et de la salle à manger séparée par une porte à double volets. Christian Moley explique ce phénomène par les codes bourgeois persistants des maisons de rapport avec l'enfilade du grand et petit salon jusqu'à la chambre<sup>30</sup>. La multiplication des pièces de service a eu son effet sur la spatialité des logements. La composition autour de la cage d'escalier permet d'avoir des séchoirs et des petits balcons avec le traitement en pans de verre. C'est en effet une image caractéristique des logements sociaux qui sera par la suite supprimée dans les

<sup>27</sup> Moley (Christian), *Regard sur l'immeuble privé Architecture d'un habitat (1880-1970)*, Éditions Le Moniteur, Paris, 1999, p. 189

<sup>28</sup> Moley (Christian), *Regard sur l'immeuble privé Architecture d'un habitat (1880-1970)*, Éditions Le Moniteur, Paris, 1999, p. 194

<sup>29</sup> Babayan (Alex), *L'entretien avec Bernard Leman*, habitant de la résidence d'Armenonville et l'ancien directeur de recherche et de développement au peignage d'Albert Prouvost, réalisé le 20 avril 2022, Roubaix

<sup>30</sup> Moley (Christian), *Regard sur l'immeuble privé Architecture d'un habitat (1880-1970)*, Éditions Le Moniteur, Paris, 1999, p. 195

immeubles de standing des années 1960. Le plan des hôtels particuliers présente également les nominations des pièces venant directement du vocabulaire des immeubles de rapport. Les boudoirs situés au niveau des salons s'inscrit dans le mouvement de diversification des espaces entre XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>. C'est une exception car il ne semble pas être contraint par un usage bien spécifique.

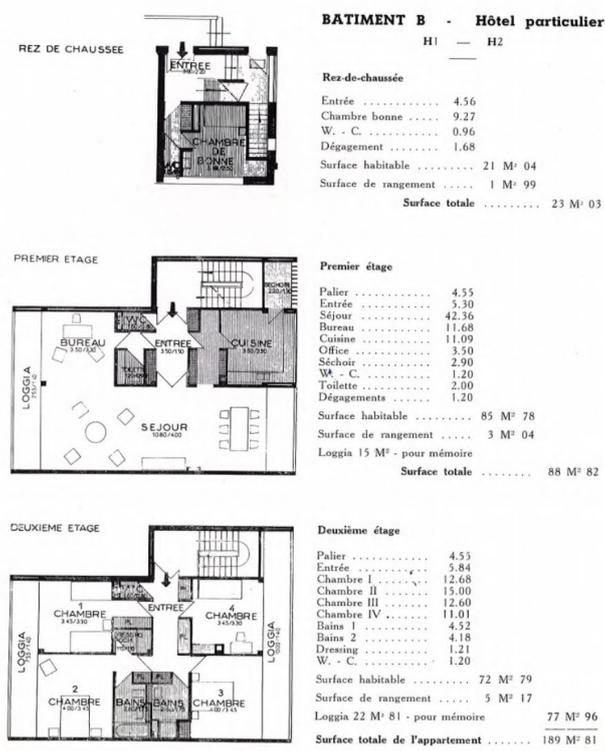


Fig. 27 SCIC (Société Civile Immobilière de Construction), *Brochure de publicité*, 1957, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 lfa 2462/5

Mais elle peut servir également comme une pièce entre la chambre à coucher et le cabinet, pièce semi-privée souvent employée pour le travail, l'étude, mais servant aussi de lieu de réception et d'exposition<sup>31</sup>. Dans le cas de la résidence d'Armenonville, le boudoir était présent sur les plans de l'extension de la barrette des hôtels particuliers qui n'a pas été réalisée en raison de la présence d'une maison bourgeoise sur la parcelle qui a été détruite à la fin du chantier de la résidence d'Armenonville. Cette pièce apparaît dans les plans des logements en 1962, quatre ans après la construction de la résidence. Située à l'extrémité de la barrette donnant à la fois sur le Boulevard de Paris et sur une terrasse au Sud-Ouest, cette pièce est séparée du reste de l'appartement par une porte coulissante. Elle représente le seul exemple avec cette configuration bien spécifique. Faisant partie de l'un des plus beaux, spacieux et chers appartements de toute la résidence, ils ont été réservés aux familles les plus riches. Une attention particulière a été portée sur la différence de traitement des poignées de porte entre les parties domestiques avec une couleur argentée et pour les parties « nobles » en laiton. Un autre point intéressant qui devait avoir son charme dans les appartements de la résidence d'Armenonville est les cheminées dans les salons. Dans le cadre de nouvelles réformes concernant l'interdiction d'utilisation du bois pour le chauffage dans les appartements, ces dispositifs ont dû être démontés<sup>32</sup>. Tous ces éléments cons tuent la notion de « *genèse idéologique* »

<sup>31</sup> Grimm (Joséphine), *Entre pièce intime et espace fantasmé : formes, décor et usage du boudoir de 1726 à 1802*, thèse sous la direction de Dominique Massounie (Paris X Nanterre) et de Guillaume Fonkenell (École nationale des chartes), Paris, juin 2019

<sup>32</sup> Babayan (Alex), *L'entretien avec Bernard Leman*, habitant de la résidence d'Armenonville et l'ancien directeur de recherche et de développement au peignage d'Albert Prouvost, réalisé le 20 avril 2022, Roubaix

développée par Christian Moley<sup>33</sup>. Cette dissociation spatiale, tout d'abord idéologique, est visible dans la résidence d'Armenonville avec le programme de la domesticité, la persistance de certains codes bourgeois d'aménagement intérieur.



Fig. 28 – 29 Babayan (Alex), *L'appartement du 11e étage de la résidence de Marly (à gauche) et du 2e étage de la résidence d'Armenonville*, photo numérique, format inconnu, Roubaix, janvier 2022

#### 4. Arguments justifiant le statut canonique (local, national, international) / réception critique :

La résidence d'Armenonville est l'un des premiers immeubles de standing à Roubaix, construite suite à la remise en question des maisons bourgeoises, jugées « vétustes » le long du Grand Boulevard.

La singularité de l'intervention s'explique également par la découverte du commanditaire lors des premières recherches autour de l'objet. Le C.I.L (Comité Interprofessionnel du Logement) est une organisation chargée de financer les opérations de constructions des logements sociaux ouvriers à Roubaix. Les résidences d'Armenonville et de Marly sont les deux seuls exemples des immeubles de standing construits par le comité qui s'occupait en grande partie des logements ouvriers.

Le C.I.L n'était pas un organisme d'État ce qui permettait au comité d'acquérir une certaine liberté dans le choix des architectes et du style architectural. Au cours des années 1950, le CIL fait le choix de recourir à des architectes prestigieux, auxquels il laisse une certaine liberté de conception. « De son côté, afin d'éviter la monotonie des lotissements, Guy Lapchin fait appel à des amis architectes : Guillaume Gillet, Jean

---

<sup>33</sup> Moley (Christian), *L'immeuble en formation : genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires*, Édition Liège : Mardaga, 1991

Dubuisson, Jean Villerval... »<sup>34</sup>. La différence de statut existait entre les architectes parisiens chargés ponctuellement d'un projet et les architectes locaux chargés d'en surveiller la réalisation.

Les notions hygiénistes sont mélangées avec la volonté du C.I.L de faire cette cité idéale comme une « vitrine » ouverte du paritarisme parfait entre les classes aisées et les employés des grandes usines. « [...] des cités où se côtoient dans la verdure toutes les catégories sociales, ouvriers, employés et cadres, jeunes et vieux [...] »<sup>35</sup>. L'un des objectifs du C.I.L était de défendre les intérêts des entreprises cotisantes. Il ne faut pas s'étonner de trouver dans la réparation des logements les noms des grandes familles de textile déjà évoquées précédemment comme Jean Prouvost, Gilles d'Halluin, Émile Segard ou encore Jacques Masurel. La loi du 28 juin 1938 portant sur la copropriété reconnaît par un statut régissant le groupement des particuliers en société immobilière de construction<sup>36</sup>. La Société Civile Immobilière de Construction était constituée des représentants de diverses entreprises cotisantes ainsi que le C.I.L. La plupart des logements ont été vendus avant la fin du chantier. Le rapport de la SCIC présenté par Paul Fontaine évoque la rapidité d'acquisition des appartements, mais également le manque d'intérêt pour les duplex qui ont dû être transformés en divisant la surface<sup>37</sup>. Une autre particularité de ce programme de logement est le financement des appartements avec des primes à la construction et des prêts qui pouvaient atteindre jusqu'à 45 à 55 % de la valeur des appartements. Ces primes sont accordées en vertu des dispositions par cultures concernant la participation des employeurs à l'effort de construction. Le C.I.L finance la construction, mais permet également aux ménages avec peu de revenus d'accéder à la propriété. Une pratique étonnante à première vue compte tenu de la majorité de la classe aisée qui habite ces immeubles. Néanmoins, une partie des appartements a été réservée aux employés des grandes entreprises cotisantes. L'Union Mutuelle Immobilière de Crédit de Roubaix-Tourcoing (U.M.I.C) était à la charge d'ouvertures des crédits pour des personnes en besoin. Cette organisation était également l'initiative des grandes entreprises de textile.

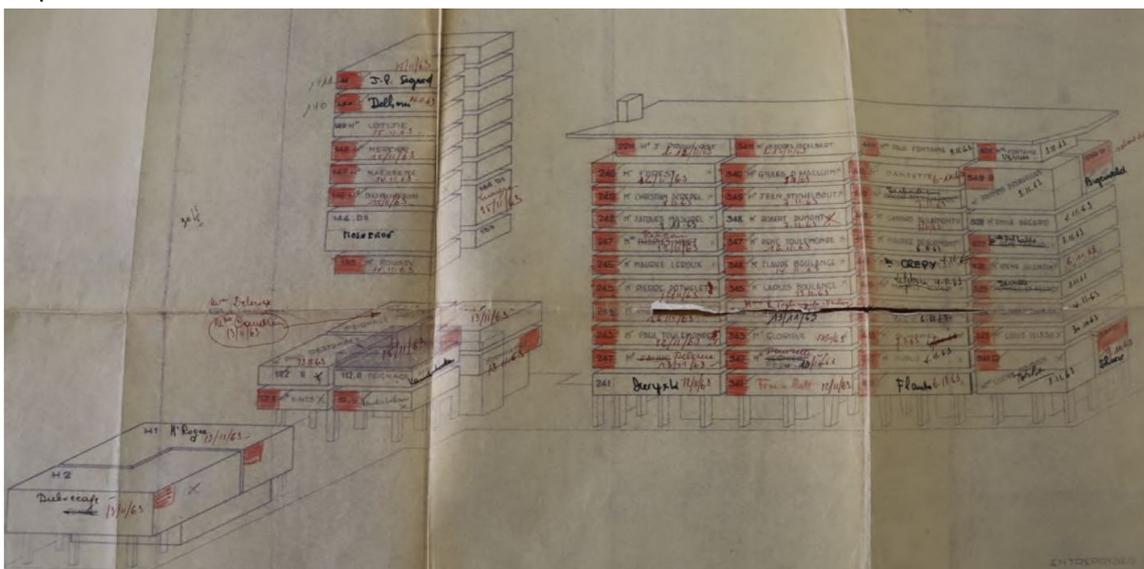


Fig. 30 Gillet (Guillaume) et Lapchin (Guy), Axonométrie de la répartition des logements de la résidence d'Armenonville, 1 mars 1956, les Archives Nationales du Monde du Travail,

<sup>34</sup> Mémoires d'Albert A. Prouvost (1909-1991), *Toujours plus loin, Mémoires*, Préface de Maurice Schumann de l'Académie Française La Voix du Nord, 1991, p. 82

<sup>35</sup> Babayan (Alex), *L'entretien avec Michel Bello*, associé à l'agence Lapchin Architectes de 1959-1989, réalisé le 25 février 2022, Lille

<sup>36</sup> Moley (Christian), *Regard sur l'immeuble privé Architecture d'un habitat (1880-1970)*, Éditions Le Moniteur, Paris, 1999, p. 21

<sup>37</sup> Fontaine (Paul), *Résolution de la SCIC et du président du conseil de la société immobilière de construction*, Roubaix, le 2 janvier 1958, archives personnelles de Bernard Leman, habitant de la résidence d'Armenonville

## 5. Évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

L'apparition de Guillaume Gillet dans la conception de la résidence d'Armenonville n'est pas anodine. Guy Lapchin et Guillaume Gillet se sont rencontrés pendant leurs études à l'École des Beaux-Arts de Paris. Grand Prix de Rome de 1946, Guillaume Gillet est un jeune architecte qui venait de commencer sa carrière par quelques opérations de logements. Le talent des deux architectes a été très apprécié par Albert Prouvost, selon qui cette « *collaboration fructueuse au sein du C.I.L a donné naissance à plusieurs réalisations de logements à caractère social. La première est la cité du Pont-du-Tilleul construite en 1951 puis la tour du Fer à cheval en collaboration avec Jean Prouvé en 1957 et la rénovation urbaine de l'îlot Édouard-Anseele en 1958. Jean Dubuisson était contre la réalisation de la tour du fer à cheval, mais les bonnes relations entre Albert Prouvost et Guillaume Gillet ont permis de convaincre le président du C.I.L* »<sup>38</sup>. Parmi les réalisations des logements de Guillaume Gillet se trouve le concours pour 1600 logements à Bagneux dans la banlieue parisienne. Au moment de l'invitation de Guy Lapchin à rejoindre le chantier de la résidence d'Armenonville en décembre 1954, Guillaume Gillet livrait le plan masse de ce vaste ensemble constitué principalement de logements sociaux avec une part de logements de cadres. Passant par l'atelier d'Auguste Perret, il reste attaché aux principes de vérité structurelle.



Fig. 31 Gillet (Guillaume), Bodiansky (Vladimir) et Gomis (André), Photo de l'opération de logements à Bagneux, *Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (SCIC)*, 1954, le *Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine*, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2215/1

Un ensemble remarquable par son insertion dans le paysage vallonné sur les pentes d'une colline en forme d'éperon, située au Sud de Bagneux. C'est également par sa composition entre les différentes échelles d'habitat entre les tours et les barres que se distingue cette opération. Six immeubles de douze étages qui couronnent la partie supérieure du terrain, évitant de couper la vue sur la vallée ou de porter ombre sur les bâtiments. Des bâtiments longs de six étages. Plus bas sur le site d'intervention, se situent des immeubles bas de trois à cinq

<sup>38</sup> Lavalou (Armelle), *Jean Dubuisson par lui-même*, Éditions du Linteau, Paris, 2007, p.47-48

étages.<sup>39</sup> Les appartements traversants avec de grandes loggias et les circulations visibles depuis l'extérieur qui marque la verticalité dans une superposition horizontale des étages. Le soin était également porté sur l'expression de la structure en saillie de quelques centimètres avec un remplissage en parpaings creux de pouzzolane, hourdés au mortier de ciment. Les murs de refend porteurs en béton non armé de 15 cm coulés sur place sont structurels et permettent de délimiter l'espace de chaque appartement. Malgré les logements principalement à caractère social, un confort technique en termes de chauffage a été assuré par une dalle chauffante sur deux faces du béton armé. Toutes les menuiseries à nu extérieur sont en bois Sipo Assié et le pin pour l'intérieur dont la partition harmonique est conçue en fonction des usages quotidiens.

.....

## 6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier

### 1. Archives visuelles originales :

Fig. 4 *Le Comité interprofessionnel du logement de Roubaix-Tourcoing : 2000 logements habités à la fin de 1951*, Brochure du compte rendu de la réunion du C.I.L, extrait du n°29, janvier 1951, Roubaix, Médiathèque de Roubaix, Les archives municipales de Roubaix

Fig.5 *Vue aérienne du chantier*, Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Fig. 6 Gillet (Guillaume), *Perspective d'aménagement du Boulevard de Paris*, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Fig. 7 Gillet (Guillaume), *Perspective d'aménagement du Boulevard de Paris*, décembre 1954, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Fig. 9-10 Gillet (Guillaume), Plans de la résidence d'Armenonville et de la cité de Bagneux, 1955-1956, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, modifiés par Alex Babayan, le 20/04.2022

Fig. 11-13 : comparaison Résidence d'Armenonville (1955) La tour de la cité de Bagneux (1955) La tour du Fer à Cheval (1957)

Fig. 14 Gillet (Guillaume) et Lapchin (Guy), *Étude de façades*, 19 février 1957, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, Entrée 1995 50, Affaire n°2: 1995050 003

Fig. 15 *L'architecture française*, 1952, n° 125-126, l'affiche publicitaire de l'entreprise Schwartz-Hautmont

Fig. 16 *L'architecture d'aujourd'hui*, 1955, n°59, l'affiche publicitaire de l'entreprise Schwartz-Hautmont

Fig. 17 Schwartz-Hautmont, *Dessins techniques des menuiseries*, Janvier 1956, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Fig. 19 Gréber (Jacques), *Premières esquisses de l'aménagement du boulevard*, juin 1954, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Fig. 20 Le Bureau d'études du C.I.L et la municipalité de la ville de Roubaix, *Deuxième esquisse de l'aménagement du boulevard*, juin 1954, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Fig. 21 Lapchin (Guy) et Gillet (Guillaume), *Plan d'aménagement du Boulevard de Paris*, 8 décembre 1954, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

---

<sup>39</sup> L'Architecture d'Aujourd'hui, *Concours organisé par la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 1600 logements à Bagneux*, France, juillet 1956, n°66

Fig. 22 Lapchin (Guy) et Gillet (Guillaume), *Maquette d'aménagement du Boulevard de Paris*, 13 octobre 1955, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, (Dossier 152 Ifa 674/6. Doc SV-09-01-18-01)

Fig. 23 Leveau (Théodore) et Deryng (Janusz), *Plan d'aménagement de la ville de Roubaix*, 19 octobre 1957, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Fig. 24 Lapchin (Guy) et Gillet (Guillaume), *Coupe transversale du Grand Boulevard et de la résidence d'Armenonville*, 8 décembre 1954, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Fig. 25 Lapchin (Guy), *Plan d'aménagement des jardins*, 8 mai 1964, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, Entrée 1995 50, Affaire n°2: 1995050 003

Fig. 26 SCIC (Société Civile Immobilière de Construction), *Brochure de publicité*, 1957, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Fig. 27 SCIC (Société Civile Immobilière de Construction), *Brochure de publicité*, 1957, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2462/5

Fig. 30 Gillet (Guillaume) et Lapchin (Guy), *Axonométrie de la répartition des logements de la résidence d'Armenonville*, 1 mars 1956, les Archives Nationales du Monde du Travail,

Fig. 31 Gillet (Guillaume), Bodiatsky (Vladimir) et Gomis (André), Photo de l'opération de logements à Bagneux, Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (SCIC), 1954, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Guillaume Gillet, Dossier 152 Ifa 2215/1

Fig. 32 Erneq (Jean-Marie), Hennebique (Gérard), *La ville industrielle, le cas de Roubaix*, Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, Direction de l'Urbanisme et des Paysages, Service Technique de l'Urbanisme et de la Ville de Roubaix, Roubaix, septembre 1979

Fig. 34 Lapchin (Franck), *Photographies des membres de l'agence Lapchin*, Archives de l'agence Lapchin architectes, Wasquehal

Fig. 39 Lapchin (Guy), *Le plan d'aménagement du secteur Barbieux*, décembre 1965, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, FRANMT\_1995\_50\_277

Fig. 40 Lapchin (Guy), *L'esquisse d'aménagement du Boulevard de Paris*, décembre 1965, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, FRANMT\_1995\_50\_27

Fig. 41 Extrait du journal La Voix du Nord, *Le Boulevard de Paris vu du haut du ciel*, Photo du Boulevard de Paris, 17 mars 1960, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, FRANMT\_1995\_50\_277

Fig. 42 Extrait du journal Nord Éclair, *Photo du chantier de la résidence de Marly*, 17 mars 1960, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, FRANMT\_1995\_50\_277

## 2. Photographies et dessins récents :

Fig. 1 Babayan (Alex), *Photographie de la résidence d'Armenonville depuis la résidence de Marly*, 22 avril 2022, Roubaix

Fig. 2 DEMENGEON (Alan) et WERQUIN (Ann-Caroll), *Le grand boulevard de Lille, Roubaix, Tourcoing [Texte imprimé] : 1896-1992*, Atelier Thalès, Plan urbain, Paris, 1986-1987, p. ?

Fig. 3 Bonte (Jacques), *Nouveau plan de Roubaix monumental industriel et commercial*, dans Patrons Textiles, *Un siècle de conduite des entreprises textiles à Roubaix-Tourcoing, 1900-2000*, La Voix du Nord, Lille, 2002, p. ?

Fig. 8 Babayan (Alex), Coupe longitudinale de la résidence d'Armenonville, dessin au feutre et crayon gris, format 21x29 cm, 20 octobre 2021, Lille

Fig. 18 Babayan (Alex), Vue aérienne de Roubaix 1950, disponible sur le site géoportail.gouv.fr, modifié le 28 mars 2022, Lille

En violet - les parcelles des futures résidences d'Armenonville et de Marly

Fig. 28 – 29 Babayan (Alex), *L'appartement du 11e étage de la résidence de Marly (à gauche) et du 2e étage de la résidence d'Armenonville*, photo numérique, format inconnu, Roubaix, janvier 2022

Fig. 33 Babayan (Alex), *Chronogramme de l'avant-projet d'aménagement du Boulevard de Paris*, réalisé le 5 avril 2022, Villeneuve-d'Ascq

Fig. 35 Babayan (Alex), *Photographie depuis l'extérieur des résidences d'Armenonville et de Marly*, 23 février 2022, Roubaix

Fig. 36 Babayan (Alex), *Photographie depuis le Grand Boulevard des résidences*, 23 février 2022, Roubaix

Fig. 37 Babayan (Alex), *Photographie depuis le jardin des résidences d'Armenonville et de Marly*, 15 février 2022, Roubaix

Fig. 38 Babayan (Alex), *Photographie depuis la loggia de la barrette de la résidence d'Armenonville*, 22 avril 2022, Roubaix

**Date : 24/02/2025**

**Rapporteur : Alex Babayan et Pascal Robert**

## Annexes



Fig. 32 Erneqc (Jean-Marie), Hennebique (Gérard), *La ville industrielle, le cas de Roubaix*, Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, Direction de l'Urbanisme et des Paysages, Service Technique de l'Urbanisme et de la Ville de Roubaix, Roubaix, septembre 1979

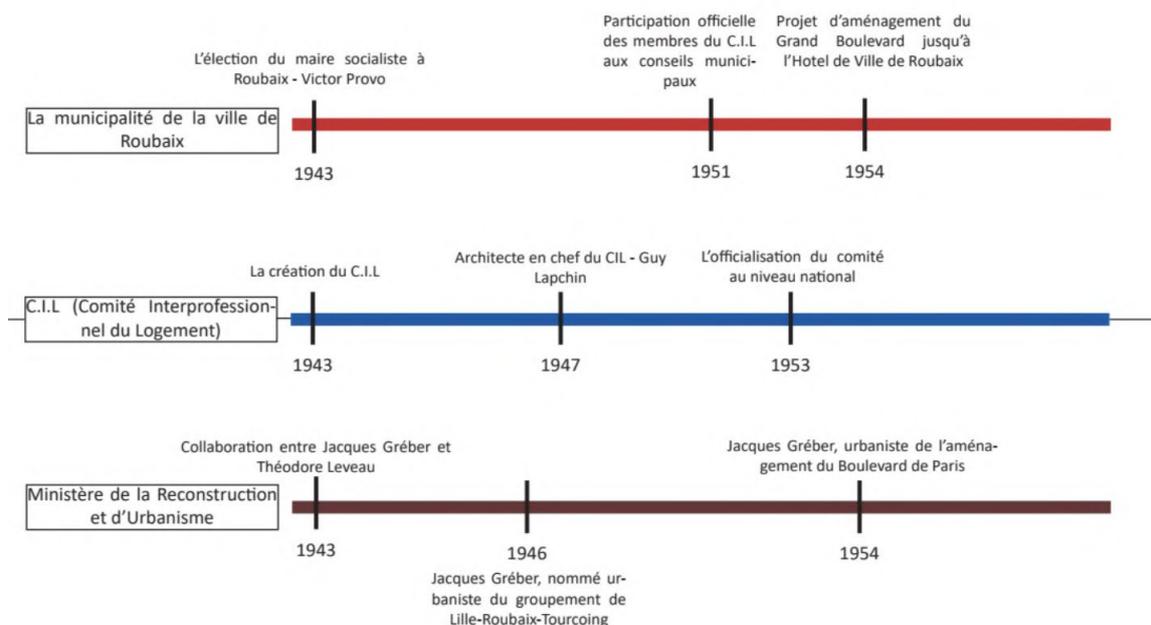


Fig. 33 Babayan (Alex), *Chronogramme de l'avant-projet d'aménagement du Boulevard de Paris*, réalisé le 5 avril 2022, Villeneuve-d'Ascq

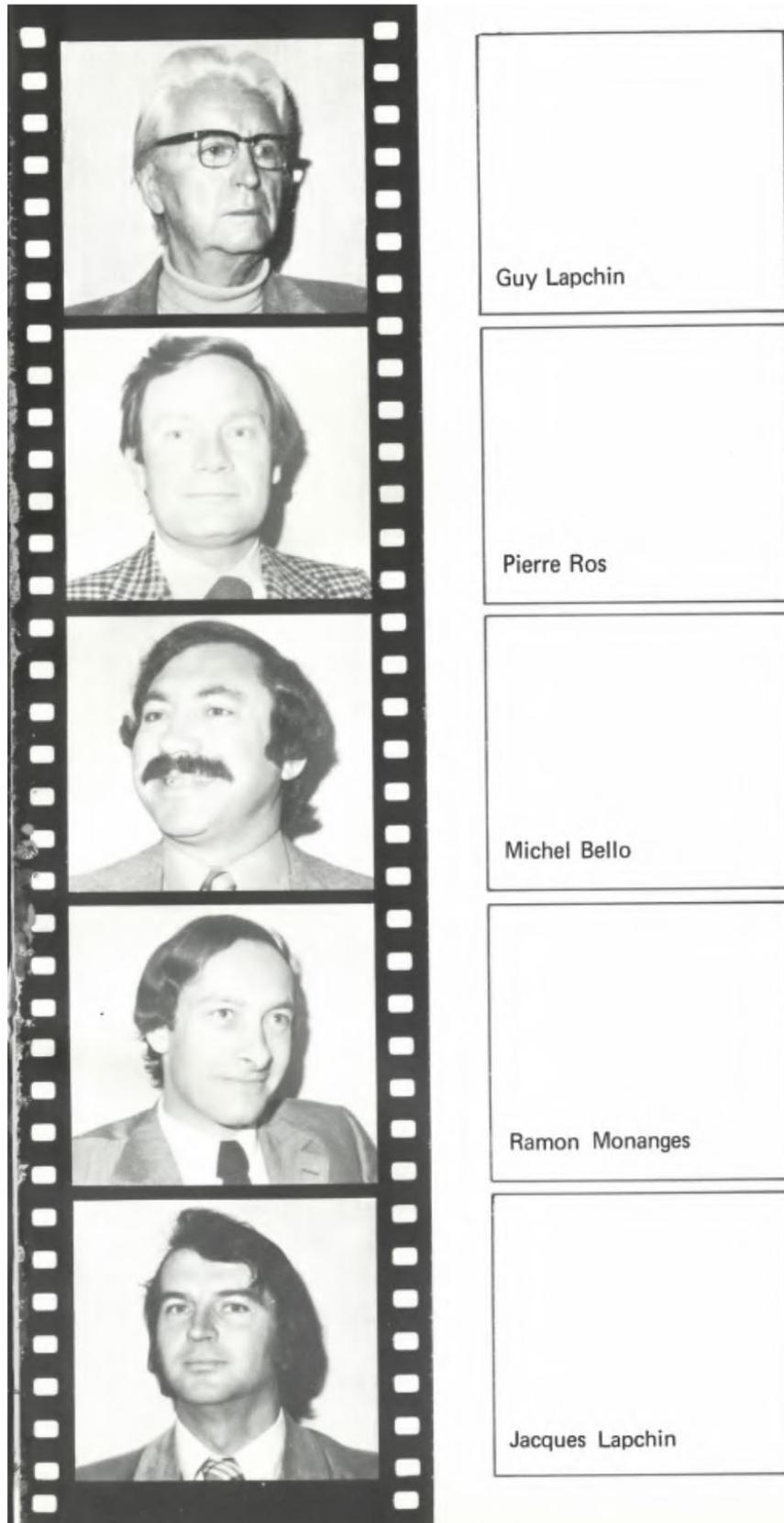


Fig. 34 Lapchin (Franck), *Photographies des membres de l'agence Lapchin*, Archives de l'agence Lapchin architectes, Wasquehal



Fig. 35 Babayan (Alex), Photographie depuis l'extérieur des résidences d'Armenonville et de Marly, 23 février 2022, Roubaix



Fig. 36 Babayan (Alex), Photographie depuis le Grand Boulevard des résidences, 23 février 2022, Roubaix



Fig. 37 Babayan (Alex), Photographie depuis le jardin des résidences d'Armenonville et de Marly, 15 février 2022, Roubaix

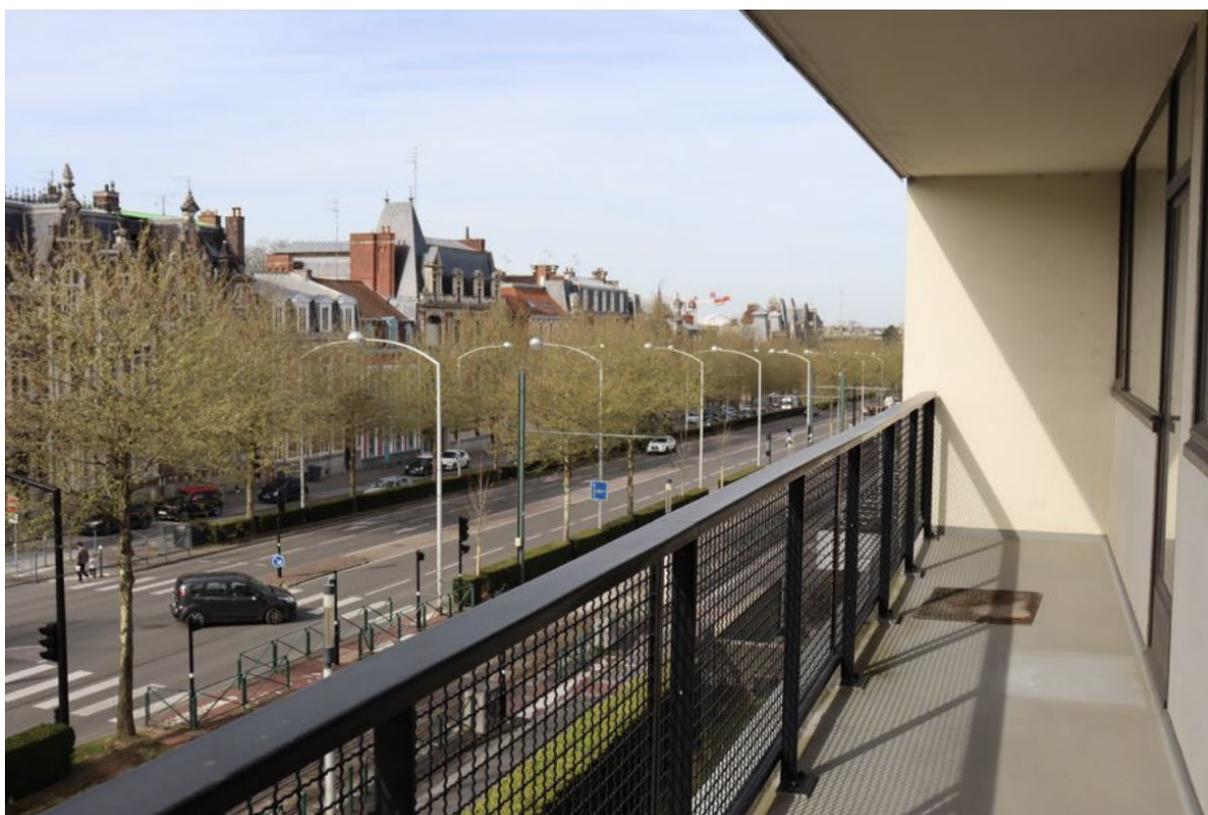


Fig. 38 Babayan (Alex), Photographie depuis la loggia de la barrette de la résidence d'Armenonville, 22 avril 2022, Roubaix



Fig. 39 Lapchin (Guy), *Le plan d'aménagement du secteur Barbieux*, décembre 1965, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, FRANMT\_1995\_50\_277

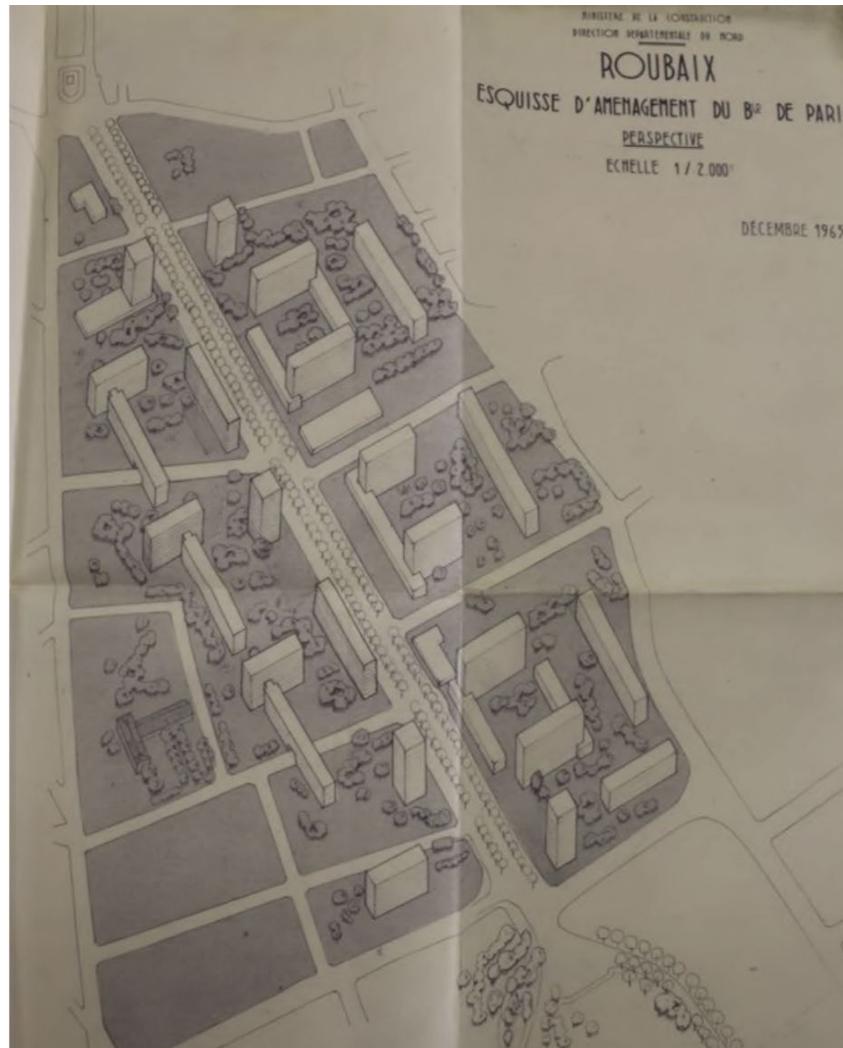


Fig. 40 Lapchin (Guy), *L'esquisse d'aménagement du Boulevard de Paris*, décembre 1965, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, FRANMT\_1995\_50\_27

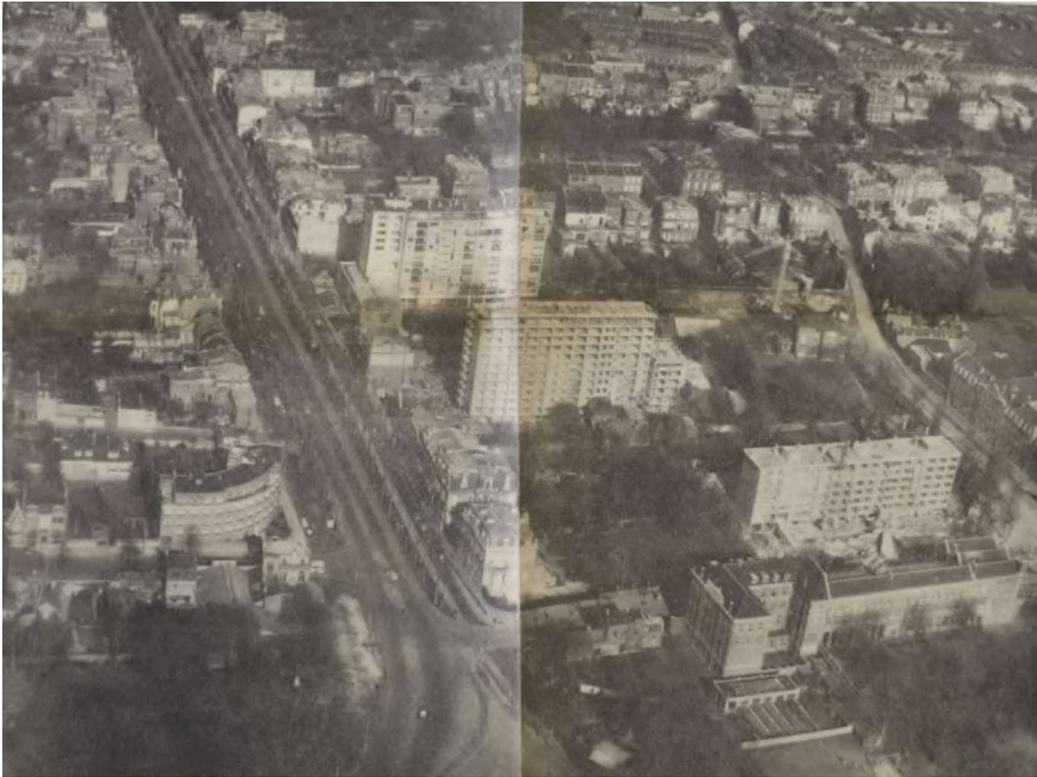


Fig. 41 Extrait du journal La Voix du Nord, *Le Boulevard de Paris vu du haut du ciel*, Photo du Boulevard de Paris, 17 mars 1960, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, FRANMT\_1995\_50\_277



Fig. 42 Extrait du journal Nord Éclair, *Photo du chantier de la résidence de Marly*, 17 mars 1960, les Archives Nationales du Monde du Travail, Roubaix, Fonds Lapchin Architectes, FRANMT\_1995\_50\_277